Hanniche : «Mes complices sont des hauts placés !»

Page 5

EN DÉPIT DES PRESSIONS ET DES PONCTIONS SUR SALAIRES

Les travailleurs communaux poursuivent leur grève

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5678 - MARDI 17 JANVIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BOUDJEMAÂ TALAÏ À TIZI OUZOU :

«Ne justifiez plus les retards des projets par l'opposition citoyenne»

Page 4

LE FLN DÉFINIT LES CRITÈRES DES CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES

OULD ABBÈS S'OPPOSE AUX AFFAIRISTES

Le SG du FLN, Djamel Ould Abbès, a émis une seconde instruction relative aux futurs candidats aux élections législatives. Elle trace le profil du candidat en vue du prochain scrutin. Cette instruction est présentée comme un dispositif anti-chkara car, selon lui, «ceux sur lesquels pèsent des doutes et soupçons sur la manière d'acquisition de leurs biens et fortune seront exclus des candidatures du parti aux législatives». Page 3



ALORS QUE SON PRIX A DÉPASSÉ 600 DA

LA BANANE, L'AFFAIRE JUTEUSE DES CONTREBANDIERS

La hausse du prix de la banane, qui a atteint dernièrement 640 DA le kilogramme, est une aubaine pour les contrebandiers qui ont très vite ajouté ce fruit à leur longue liste des produits destinés au trafic hors frontières. En Tunisie, les bananes importées par l'Algérie font déjà le bonheur des consommateurs tunisiens mais également ceux des contrebandiers tunisiens.

PAGE 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

VÉHICULES MONTÉS EN ALGÉRIE

Vers une intégration nationale de 50% dans l'industrie automobile



LE TAUX d'intégration nationale de la pièce produite en Algérie destinée aux véhicules montés en Algérie atteindra les 40 à 50% dans les cinq prochaines années, selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. «Ce taux d'intégration, projeté dans les prochaines années, est tout à fait réalisable et le sera indéniablement avec l'encouragement de la sous-traitance dans le secteur de la pièce de rechange automobile», a-t-il indiqué avant-hier à Oran, en marge d'une visite de travail et d'inspection.

Le ministre, qui s'est rendu à la société «Martur Algéria Automotive Siting», spécialisée dans la fabrication des sièges de voitures et qui sous-traite pour le compte de Renault Algérie, a appelé les responsables de cette entreprise à améliorer la qualité des produits pour les rendre compétitifs.

Concernant les négociations avec le constructeur automobile français Peugeot pour la création d'une usine de cette marque en Algérie, le ministre a répondu que chacun des deux partenaires doit faire le pas nécessaire pour trouver un terrain d'entente.

«Les intérêts des uns et des autres doivent être respectés», a-t-il insisté, tout en précisant n'avoir jamais conditionné de manière unilatérale. Toujours concernant le volet de la sous-traitance, Bouchouareb a exprimé le souhait de voir cette année sa relance, soulignant que des avantages jamais accordés auparavant sont proposés dans le cadre de la loi de finances de 2017.

Il a rappelé qu'une usine implantée à Jijel produit, dans le cadre de la sous-traitance, des pare-brise de toutes marques et de très bonne qualité. «Nous allons orienter tous les projets de montage automobile en Algérie vers cette usine, car elle dispose d'une certification selon les normes européennes», a-t-il ajouté.

Pour le ministre, un tissu de PME est en train de se développer autour des grands projets structurants à travers le pays dans le cadre de la sous-traitance. «L'objectif est de faire baisser la facture d'importation et diversifier et encourager le produit national», a-t-il souligné.

Abdeslam Bouchouareb a assuré que ces PME seront accompagnées par le gouvernement au-delà des avantages octroyés dans la loi de finances.

«Actuellement, nous sommes en train de réserver au niveau des parcs industriels, des espaces dédiés exclusivement à la sous-traitance», a-t-il relevé.

Lors de cette visite, le ministre de l'Industrie et des Mines a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur à Oran, à l'instar du chantier de réalisation de la deuxième extension du complexe sidérurgique «Tosyali», l'usine de fabrication de tubes de conduites du groupe ETRHB, ainsi que le projet de réalisation du quai minéralier et d'un convoyeur au port de Béthioua. Il a également visité l'unité de production pharmaceutique «SOPHAL» à Hassi Ben Okba, ainsi que la société de production de plasturgie «Jocktal» à Es-Senia, et le site devant abriter la nouvelle zone industrielle à Hamoul.

S. T.

ALORS QUE SON PRIX A DÉPASSÉ LES 600 DA

Le trafic de la banane s'invite aux frontières

La hausse du prix de la banane, qui a atteint dernièrement 640 DA le kilogramme, est une aubaine pour les contrebandiers qui ont très vite ajouté ce fruit à leur longue liste des produits destinés au trafic hors frontières. En Tunisie, les bananes importées par l'Algérie font déjà le bonheur des consommateurs tunisiens mais également ceux des contrebandiers tunisiens.

C'est la première fois que les gendarmes saisissent de grosses quantités de bananes en ce début 2017. Depuis que le prix de la banane a connu une hausse vertigineuse sur le marché national, sa contrebande a connu, soudain, une augmentation à la frontière Est du pays. Depuis le début de l'année, les unités de la Gendarmerie nationale, déployées aux quatre frontières, à l'image des Gardes-frontières (GGF), ont déjà saisi plusieurs dizaines de quintaux de bananes, arrêtant plusieurs contrebandiers. Désormais, le trafic des bananes est pris très au sérieux par les gendarmes, car les contrebandiers ont saisi l'opportunité de la hausse de son prix et son boycott par les consommateurs pour en faire leur nouveau paradis. Le 5 janvier, agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade territoriale d'Aïn-Djasser, dans la wilaya de Batna, ont interpellé lors d'un point de contrôle sur la route le nommé E.M, 35 ans, qui transportait à bord d'un camion, 4 500 kg de bananes destinés à la contrebande.

Avisé, le procureur de la République du tribunal de Bir El-Ater a ordonné une enquête et la remise de la marchandise saisie à la recette des Douanes de Bir El-Ater. Les tonnes de bananes étaient destinées à la Tunisie, là où une forte demande est enregistrée. Quelques jours avant cette prise, ce sont les gendarmes de Tébessa qui ont réussi à avorter une grosse affaire



de contrebande de la banane vers la Tunisie. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade d'El-Aouinet ont interpellé M.S, 48 ans, à bord d'un véhicule, transportant 14 quintaux de bananes destinés à la contrebande.

Avisé, le procureur de la République d'El-Aouinet a prescrit la présentation du mis en cause à l'issue de l'enquête et la remise de la marchandise et du moyen de transport à la recette des Douanes de Tébessa.

A rappeler que, depuis que le prix de la banane a connu une hausse sur le marché algérien, les contrebandiers ont rapidement profité de cette opportunité afin de booster leurs activités. Le boycott de la banane par la plupart des algériens a engendré une baisse sensible des ventes sur le marché national, et a poussé les contrebandiers à s'y intéresser. De son côté, le ministre de l'Agriculture, Abdeslam Chelghoum, a déclaré avant-hier que cette augmentation du prix de la banane est « non justifiée et cache une grande spéculation ». Le ministre a rappelé aussi qu'«avec toutes les quantités importées en 2016, il n'est pas acceptable que le prix du kilo de bananes atteigne 500 ou 600 DA ». Intervenant sur une chaîne de télévision, le ministre a affirmé que la banane est « disponible dans les chambres froides et le principe de l'offre et de la demande ne justifie pas cette hausse des prix ». En face, la contrebande de la banane est en pleine croissance alors que l'Algérie continue à l'importer au prix fort. En 2016, l'importation de la banane côuté près de 180 millions de dollars et en 2015, près de de 170 millions de dollars.

Sofiane Abi

PLOMBÉ PAR LA FORTE BAISSE DES REVENUS PÉTROLIERS

Le déficit commercial de l'Algérie a frôlé 18 milliards de dollars en 2016

LA BALANCE commerciale de l'Algérie a affiché un déficit de 17,84 milliards de dollars (mds usd) pour l'année 2016, a annoncé hier le directeur des relations publiques et de l'information à la Direction générale des douanes, Djamel Brika. «Un creusement de 4,8% par rapport à l'année d'avant où le déficit commercial avait atteint 13,71 mds usd», a-t-il précisé lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des bilans des douanes pour l'année 2016.

Les chiffres communiqués par le responsable à la direction des douanes dénotent une forte baisse des exportations nationales qui ont régressé de 16, 7 % en passant à 28,88 mds usd en 2016 contre 34,66 mds usd en 2015. Les exportations des hydrocarbures, qui représentent la quasi-totalité des ventes nationales à l'étranger, ont chuté de 17,12 en passant à 27,1 mds usd en 2016 contre 32,69 mds usd en 2015.

Les exportations hors hydrocarbures ont également connu une baisse de 20,1%, passant à 2,063 mds usd en 2016 contre 2,582 mds usd en 2015. Quant aux importations, elles ont certes diminué de 9,62 % en se chiffrant à 46,72 mds usd en 2016, contre 51,7 mds usd en 2015. Mais leur volume est disproportionné par rapport aux recettes d'exportations. La baisse des importations a concerné pratiquement tous les produits.

Les importations des biens d'équipement qui viennent en tête des achats de l'Algérie de l'étranger ont baissé à 15,89 mds usd durant l'année considérée, contre 17,74 mds usd l'année d'avant. Les biens destinés à l'outil de production, ont également diminué à 14,33 mds usd en 2016, contre 15,97 mds usd en 2015. En outre, l'Algérie est parvenue à réduire sa facture d'importation de biens alimentaires de 1 milliard de dollars durant l'année considérée. Le groupe de bien alimentaire constitué essentiellement des céréales (blé dur et tendre, mais), laits et produits laitiers, légumes secs … a totalisé un montant de 8,22 mds usd, contre 9,31 mds usd en 2015. Quant aux importations des biens de consommation non alimentaires, composés notamment de médicaments et produits pharmaceutiques, produits électroménagers, équipements informatiques, leur facture a été réduite à 8,27 mds usd, contre 8,67 mds usd en 2015.

Les statistiques douanières communiquées par ce même responsable précisent par ailleurs que les exportations ont couvert les importations à hauteur de 62% en 2016, contre 67% en 2015.

Z. M.

Alimentation en eau potable

COUPURE DANS PLUSIEURS COMMUNES DE TIPASA

DES PERTURBATIONS de la distribution en eau potable seront ressenties dans plusieurs communes de la wilaya de Tipaza durant la journée du mardi 16 janvier 2017 de 08:00 à 20:00 en raison de travaux de réhabilitation de la station de traitement de Boukerdane, située dans la commune de Sidi Amar (wilaya de Tipaza) en prévision de la saison estivale, a indiqué hier un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Les perturbations de la distribution en eau potable impacteront les communes de Cherchell, Sidi Ghiles, Tipaza, Hadjout et Meurad, précise le communiqué. SEAAL rassure ses clients que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement le même jour à partir de 20:00 heures. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant cet arrêt, indique-t-on de même source. Pour toute informations, un numéro vert «1594» est mis à la disposition de ses clients, conclut le communiqué.

R. N.

LE FLN TRACE LES CRITÈRES DES CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES

Ould Abbas s'oppose aux affairistes

Le SG du FLN, Djamel Ould Abbès, a émis une seconde instruction relative aux futurs candidats aux prochaines élections législatives. Elle trace le profil du candidat en vue du scrutin d'avril prochain.

Le FLN version Ould Abbès a-t-il délibérément retiré le critère relatif à l'ancienneté du candidat pour les élections législatives ? En effet, tout porte à le croire au vu de l'instruction n° 2 en date du 14 janvier signée par le SG et adressée aux secrétaires de mouhafada, aux présidents des commissions transitoires et aux secrétaires de kasma, dans laquelle il énumère les sept critères dont doit se prévaloir le futur candidat aux élections législatives et qui entrent dans la cadre du classement final.

Ce critère de choix qui a fait office de verrou pour se protéger contre les intrus ou les opportunistes a été supprimé. Est-ce un oubli de la part du nouveau locataire du siège de Hydra ou tout simplement une nouvelle politique destinée à ratisser large au sein de toutes les couches de la société ?: «Tous les militants, sans exception, âgés de 25 ans et plus, ont le droit de se porter candidat et l'ère des désignations et cooptations est révolue», a souligné Ould Abbès.

Pourtant, ce critère d'ancienneté a toujours prévalu au sein du plus vieux parti depuis l'indépendance. Les critères exigés pour tout candidat et mis en avant par le SG du parti se rapportent à la fidélité au programme et à la personne du président de la République, au parti, l'exigence de la compétence, l'expérience avérée, une bonne réputation au sein de la population locale ainsi que des qualités morales, n'avoir aucun antécédent judiciaire et enfin avoir une bonne estime de la part de la population.



En plus des conditions posées par le code électoral, la direction du FLN a exigé que les candidats du parti soient «propres, crédibles et avoir de bons rapports avec les citoyens». Cette deuxième instruction est présentée par Ould Abbès comme un dispositif anti- chkara car, selon lui, «ceux sur lesquels pèsent des doutes et soupçons sur la manière d'acquisition de leurs biens et fortune, seront exclus des candidatures du parti aux législatives».

Ce sont les mouhafedhs qui se chargeront de trier et d'établir à leur niveau les listes électorales. Le dernier mot reviendra à la commission nationale présidée par les secrétaires généraux du parti. C'est le cursus du militant qui comptera en fi de compte selon les critères arrêtés par la nouvelle direction du FLN. La feuille de route prend aussi en considération ceux qui sont nés avant 1941.

Ces derniers ne doivent pas être compromis par un comportement contraire à la Révolution de Novembre et sont sommés de le justifier par une attestation qui sera jointe au dossier de candidature. Ces commissions de wilaya seront composées des parlementaires, des membres du comité central ainsi que des mouhafedhs. Les commissions de candidatures ne doivent pas classer les candidats dans les listes préliminaires qui seront transmises au secrétariat général afin de vérifier leur conformité.

Le classement interviendrait après la validation des listes par le secrétariat national. L'établissement des listes se fera entre le 7 février et le 27 du même mois, est-il indiqué dans cette instruction. La direction du parti a ainsi fixé le 30 janvier comme date-butoir au dépôt des dossiers de candidature auprès des commissions qui seront constituées et ce, jusqu'au 21 janvier.

Hocine Adryen

EN DÉPIT DES PRESSIONS ET DES PONCTIONS SUR SALAIRE

Les travailleurs communaux poursuivent leur grève

LA GRÈVE cyclique d'une semaine des travailleurs communaux s'est poursuivie hier pour le deuxième jour sur tout le territoire national, avec un taux de suivi de 75 %, a-t-on appris du président de la Fédération nationale des travailleurs des communes affiliée au SNAPAP, Kamel Bahatt.

Hier, au deuxième jour du débrayage d'une semaine, le taux de suivi a été le même que celui enregistré au premier jour. Joint hier par téléphone, le président de la fédération s'est félicité de la grande mobilisation des travailleurs des communes qui «exigent à tout prix la satisfaction de leurs doléances», nous a-t-il signifié. «Le mouvement de grève des travailleurs communaux a été largement suivi au niveau national.

Des administrations ont été paralysées dans de nombreuses communes du pays», affirme notre interlocuteur. Le syndicaliste n'a pas manqué de faire part d'innombrables «pressions», tant internes qu'externes, dont sont victimes les syndicalistes, notamment dans les APC de Lakseur et Tazmalt. «En dépit des menaces et des pressions sur les travailleurs, le mouvement a enregistré un taux de suivi de 75 %», s'est-il félicité.

M. Bahatt a également indiqué que les travailleurs ont fait l'objet de ponctions sur salaire. «Même les week-ends ont été comptabilisés, alors que c'est illégal», a-t-il dénoncé. Les travailleurs d'APC sont en effet en débrayage depuis dimanche. Par cette action de contestation organisée à l'échelle nationale, la Fédération nationale des travailleurs du secteur des communes, affiliée au SNAPAP, compte faire pression sur la tutelle pour l'application de la plate-forme de revendications déjà soulevée.

Les travailleurs des communes, dont le nombre est d'environ 800 000, exigent «la refonte du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers de tous les corps des communes», «la défense du libre exercice du droit syndical» mais aussi «le rejet du nouveau code de travail pour sa non-conformité avec les conventions du Bureau international du travail».

Ils demandent également «l'application des nouvelles dispositions de l'article 87 bis pour l'ensemble des travailleurs des APC». L'autre point mis en exergue par la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes concerne la réintégration de l'ensemble des travailleurs contractuels et vacataires, notamment ceux ayant des contrats de préemploi et ceux du filet social.

Les communaux appellent également à la «révision du régime indemnitaire» ainsi qu'à l'augmentation de l'allocation familiale à 2 000 dinars et celle de l'indemnité de la femme au foyer à 8 000 DA. Les travailleurs communaux plaident aussi pour l'application de l'indemnité des agents de l'état civil, et ce «avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2008, comme le stipule l'article 85 du décret exécutif n° 11/334 du 20 septembre 2011».

La fédération appelle à la prise en compte de l'indemnité du zoning dans le Sud et le Grand Sud ainsi que de l'élargissement de la prime de souveraineté au secteur des communes.

Lynda Louifi

RENCONTRE ENTRE LE MINISTRE DU TRAVAIL ET L'INTERSYNDICALE

La question de la retraite n'a pas été abordée

LE RENCONTRE entre le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi et les principaux syndicats autonomes, qui a eu lieu hier matin, n'a finalement pas abordé la question de la retraite comme supputé par certains. Elle a tourné autour du dialogue social selon un leader du syndicat des enseignants, Meziane Meriane.

Le ministre, qui a animé une conférence de presse juste après cette rencontre, a indiqué que celle-ci a permis de faire «un tour de table» afin d'aborder les grandes questions sociales. Le ministre du Travail a révélé que cette réunion avec les syndicats a été organisée sur recommandation du président Bouteflika : «C'est le président de la République qui m'a chargé d'organiser cette rencontre avec les syndicats afin de promouvoir le dialogue social (...) J'invite les syndicats autonomes à améliorer le système de communication et fortifier le dialogue entre nous, pour que nous puissions agir et interagir avec confiance, cerner les besoins et y répondre», a-t-il indiqué. Aussi, a-t-il souligné «la nécessité de renforcer le dialogue social» entre son département et les partenaires sociaux. Le ministre a expliqué qu'au vu de la conjoncture économique difficile que traverse le pays, «l'Etat fait tout pour alléger l'impact de la crise économique sur les citoyens, tout en préservant les acquis sociaux : «Il n'a jamais été question de faire supporter la crise aux travailleurs ; la preuve, les acquis sociaux sont toujours maintenus (...) L'Etat tient à préserver les acquis sociaux notamment la sécurité sociale pour les Algériens»,a-t-il rassuré.

Se disant prêt à aborder et débattre toutes les questions sociales sensibles, El Ghazi affirme qu'il est actuellement «impossible de résoudre certains problèmes liés au secteur du travail et de la sécurité sociale». Le SG du ministère du Travail a été chargé de garder le contact avec les syndicats autonomes pour entretenir le dialogue social. L'Intersyndicale tiendra une conférence de presse le 25 janvier, trois jours avant la journée de protestation nationale prévue le 28, qui sera suivie le 4 février d'une réunion de l'Intersyndicale.

H. A.

NOURREDINE BEDOUI L'A AFFIRMÉ HIER

Les projets de loi sur les partis, les associations et du code communal bientôt soumis au Parlement

LES PROJETS d'amendement de la loi sur les partis, la loi sur les associations et le code communal seront bientôt soumis au Parlement. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Intérieur qui répondait aux préoccupations des membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale lors du débat de la loi sur le règlement budgétaire de 2014. Bedoui a cité certains projets de loi issus du dernier amendement constitutionnel et que ses services s'attelaient, selon lui, à «élaborer comme la loi sur les partis, la loi sur les associations et le code communal qui «comporteront une vision nouvelle en adéquation avec l'esprit de la Constitution amendée. « Ces lois seront bientôt soumises au Parlement», a-t-il dit avant de faire remarquer qu'au ministère de l'Intérieur, «des instruction ont été données pour travailler et être en contact avec les électeurs que ce soit au plan central ou local».

S.T

ALERTE MÉTÉO

Chutes de neige dans 19 wilayas

L'OFFICE national de météorologie (ONM) a émis hier un nouveau bulletin météo spécial (BMS) étendant les chutes de neige à d'autres wilayas en plus des 16 concernées au centre et l'est du pays. La validité du BMS a été également prolongée jusqu'à aujourd'hui à 6h00 du matin.Les wilayas concernées par cette alerte sont, Ain Defla, Blida, Médéa, Tissemsilt, Tizi-Ouzou, Bouira, Souk Ahras, Tébessa, Béjaia, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Constantine, Mila, Guelma, Batna, Oum El-Bouaghi, Skikda et Mila.L'épaisseur de la neige est estimée, durant la validité du BMS, à 20 cm, pouvant dépasser localement les 40 cm, notamment à Bejaia, Jijel, et Sétif.Des premières chutes de neige toucheront aujourd'hui les hauteurs de la capitale, Alger.Les flocons de neige affecteront Bouzaréah à partir de 03h00 et les chutes de neige se poursuivront jusqu'à 18h00.

POLICE

La Sûreté nationale à la rescousse des régions isolées

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) a procédé à la mobilisation d'importants moyens pour l'ouverture des routes et le désenclavement des régions touchées par les dernières perturbations climatiques, a indiqué un communiqué. La DGSN a donné des «instructions urgentes à l'ensemble des membres de la Sûreté nationale à travers le pays afin de mobiliser tous les moyens matériels et humains pour apporter aide et assistance aux citoyens touchés par les perturbations climatiques enregistrées dans certaines régions qui ont connu d'importantes chutes de neige», précise le communiqué. Des chasse-neige ont été utilisés pour ouvrir les routes menant vers les cités ainsi que des ambulances pour le transport des malades et des cas d'urgence vers les hôpitaux et différents centres de santé. Une cellule de crise a été créée au niveau des différentes sûretés de wilayas pour une meilleure coordination des efforts conformément aux plans sécuritaires retenus en pareille conjoncture, tout en se référant aux bulletins météo spéciaux afin d'établir les points noirs et obstacles qui entravent ou paralysent le trafic routier et de veiller au bon déroulement de ces opérations. D'autre part, la Direction générale de la Sûreté nationale a appelé les citoyens à «rester vigilants au volant, notamment au niveau des tournants, virages et endroits enveloppés de brouillard dans les régions montagneuses, du fait de l'absence de visibilité». **R. N.**

LE FROID GLACIAL S'INSTALLE DANS TOUTE LA RÉGION

Neige, routes coupées et école buissonnière paralysent Constantine

La poudreuse reprend ses droits à l'Est où plusieurs villes sont depuis au moins 48 heures plongées dans froid glacial. A Constantine, arbres, toits de maisonnettes et autres édifices des quartiers nord de la ville réfléchissaient, dès la matinée, l'éclat du blanc neige, au grand bonheur des bambins. La vague de froid hivernale annoncée a donc été au rendez-vous.



Au petit matin, cumulus et autres stratus accumulés au dessus de la ville millénaire, baisse de mercure aidant, ont donné quelques petits flocons avant le lever de l'astre solaire, des chutes suffisamment abondantes pour orner la cité d'un éphémère manteau blanc, le peu de rayons solaires ayant pu percer l'amas nuageux ont eu raison de la couche blanchâtre. Une situation qui a, contre tout attente, conduit la plupart des établissements scolaires à « autoriser » un après-midi d'école buissonnière aux élèves du primaire et du moyen. Idem pour certaines structures qui, pour beaucoup, se sont contenté d'un service minimum après désertion de la gente féminine, cible privilégiée des boule mi-neige-mi-glace de bambins imprudents.

Toutefois, des chutes de neige abondantes dans certaines régions ont été enregistrées sur les hauteurs aux alentours de la ville où la neige a atteint par endroits 15 centimètres, rendant presque impossible la circulation au niveau de certains axes routiers.

Ainsi, le réseau routier a été ralenti et la majorité des routes et chemins de la wilaya ont connu des perturbations. A l'image de la RN3 reliant Constantine à Skikda ou encore Constantine et Oum El Bouaghi, où la circulation a connu des embouteillages contraignant les automobilistes à affronté le froid glacial notamment ceux dont les véhicules sont mal équipé de moyen de chauffage.

Idem pour les utilisateurs de la RN 5 entre la capitale e l'Est et Mila où par endroit à l'image de la région élevée de Sidi Khlifa, la route a complètement été coupée, à en croire la cellule de communication de la Gendarmerie nationale.

Ce corps qui a, procédé à plusieurs interventions, avait lancé dès le matin des appels à la vigilance, notamment pour les usagers de la RN20 reliant Constantine à Guelma ou encore ceux empruntant certaines routes de wilaya telles que celles reliant les localités de Ain Abid, Ben Badis et Béni Hmidène ou encore la RW51 reliant la cité cirtéenne à la région de Djebel Ouehch où d'importants moyens avaient été déployés par les services de la Direction des travaux publics jumelés à ceux de la sureté de wilaya dont des chasse neige afin de libérer le réseau routier notamment au niveau du contournement de l'autoroute Est-Ouest, très utilisé par les poids lourds.

La sureté de wilaya a de son coté mis en place une cellule d'écoute et d'intervention pour les premier secours. La vielle des patrouilles avaient sillonné certaines artères de la ville pour notamment secourir les SDF au moment ou d'autres ont réservé leurs intervention au niveau des stations de bus interwilaya et gare ferroviaire dans l'objectif d'assister les voyageurs «coincés». Des repas chauds et un gite ont même été offerts aux infortunés, apprend-on auprès de la cellule de communication de la sureté.

Les chutes de neige ont également été à l'origine de la perturbation du trafic aérien. Tous les vols prévus à partir de l'aéroport Mohamed Boudiaf ont été annulés, avons-nous appris auprès des responsables de la structure située sur les hauteurs de la ville. Ainsi, aussi bien les vols intérieurs que ceux à destination de l'étranger ont été supprimés, en raison notamment du manque de visibilité ou encore de la neige qui s'est accumulé sur le tarmac.

Notons aussi, qu'avant-hier, des milliers de foyers avaient été privés du match tant attendu de la phase de poules entre les Fennecs et les Guerriers du Zimbabwe. L'accumulation de la mousse blanche sur les récepteurs paraboliques a rendu le signal provenant des satellites quasi nul, poussant nombre de jeunes à se rabattre sur l'option des cafétérias et autres maisons de jeunes où de grands écrans avaient été placés pour la circonstance.

Amine B.

BOUDJEMAÂ TALAÏ À TIZI OUZOU :

«Ne justifiez plus les retards des projets par l'opposition citoyenne»

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï, s'est montré hier à Tizi Ouzou très critique à l'endroit des responsables en charge de l'exécution et du suivi des projets relevant de son secteur. D'ailleurs, l'opposition citoyenne, que beaucoup de responsables brandissent comme justificatif dans le retard dans l'avancement des travaux, le ministre l'a rejetée. C'est à la gare ferroviaire de Tadmaït, sa première halte, que le ministre pointera du doigt les responsables et non les citoyens dans le retard de la mise en service du train devant relier Thénia (Boumerdès) à Oued-Aïssi (Tizi Ouzou).

« Il faut savoir communiquer avec les citoyens ! », a lancé tout Boudjemaâ Talaï au premier magistrat de la commune de Tadmaït qui a évoqué justement le cas d'opposition citoyenne. Le ministre a insisté sur l'importance de cette ligne ferroviaire dont le coût global est de 60 milliards de DA. A noter que la mise en service de cette ligne, selon les responsables concernés, aura lieu dès le 15 avril de l'année en cours. Quant aux essais, ils auront lieu entre le 1er et le 14 avril. Par ailleurs, selon les explications fournies par les responsables du secteur concerné, ce linéaire de 50 km (Thénia – Oued-Aïssi) sera parcouru par le train à la vitesse de 160 km/h. Plus exactement deux trains parcourront la même voie. Concernant le téléphérique dont le retard est considérable, des garanties ont été données au ministre sur la possibilité de mettre en service quatre stations, à partir de la gare de Bouhinoun jusqu'à la station de M'douha, près de la wilaya. Toutefois, la date exacte de la mise en service de ces stations classifiées de G1 à G4 n'a pas été précisée. La promesse était de mettre ces quatre stations en service au cours de l'année en cours.

A signaler que pour beaucoup d'observateurs, la promesse ne sera pas respectée même sur la livraison de ces quatre stations, vu le faible taux d'avancement dans les travaux. En effet, le taux enregistré dans l'avancement des travaux est inférieur à 40 %. Concernant le projet du téléphérique, le ministre s'est montré aussi très sévère puisqu'il a rejeté ce motif d'opposition citoyenne. Boudjemaâ Talaï a mis dans le même « bain » aussi bien le maitre de l'ouvrage (responsables de la direction des transports de la wilaya) que les maîtres des œuvres (les entreprises contractantes). « Il faut résilier les contrats concernant les entreprises défaillantes ! », a crié le ministre. C'est sur le même ton que Boudjemaâ Talaï a expliqué à haute voic le stratagème de ces entreprises défaillantes. Selon lui, dans le besoin d'arracher le marché, l'entreprise fait une offre alléchante quitte à casser les prix du marché.

Une fois le contrat en poche, ses responsables demandent la réévaluation du marché. Cependant, selon notre propre enquête, la réévaluation des marchés et même les retards engendrés se font aussi et bien souvent avec la complicité des représentants du maître de l'œuvre. Notons aussi que la visite du ministre des Travaux publics et des Transports a porté également sur d'autres points entre autres la pénétrante autoroutière, l'échangeur de la RN12 à la pénétrante et le pont de Tamda qui est un ouvrage de franchissement de l'oued-Sebaou à partir de la RN12 jusqu'à Tamda. L'enveloppe financière allouée aux financements des routes et ouvrages d'art est d'un montant de 60 milliards de DA. En tout, le portefeuille ministériel pour la wilaya de Tizi Ouzou (ligne ferroviaire et routes) est d'un montant de 120 milliards de DA. Une somme bien faramineuse. Boudjemaâ Talaï a déclaré que cela fait beaucoup d'argent, d'où ses rappels incessants à éviter tout gaspillage car « c'est l'argent du contribuable».

A noter enfin que dans un point de presse, le ministre des Travaux publics et des Transports a considéré que tant que la voie ferrée et le téléphérique ne sont pas mis en service, le plan de circulation dans la capitale du Djurdjura ne peut être efficient. A la question de savoir comment lutte contre la difficulté des entreprises à récupérer leurs créances et comment mettre un terme au plafonnage des crédits de paiements, Boudjemaâ Talaï a déclaré que son ministre n'est pas concerné par cette question puisque les crédits existent. En revanche, à la question de savoir si l'augmentation du prix du carburant ne risque pas d'entraîner l'augmentation des tickets de voyage, le ministre a fait dans la circonlocution plus maladroite.

En effet, au lieu de donner des explication précises, il s'est borné à dire que le gouvernement, en sus du communiqué qu'il a rendu public sur ce cas de carburant et de transport, assurera des mesures d'accompagnement à l'endroit de certains transporteurs. **Saïd Tissegouine**

SOUS L'IMPULSION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La société civile de Ghardaïa s'implique contre la criminalité

Plusieurs associations et représentants des autorités ont appelé a une plus grande implication de la société civile des familles dans la lutte contre la criminalité dans la wilaya de Ghardaïa, qui connaît une inquiétante montée de la délinquance.

Lors d'une rencontre avant-hier dans la salle de conférence de la wilaya de Ghardaïa, à laquelle ont pris part l'Organisation nationale des associations de la protection de la jeunesse (ONAPJ, des membres de la DGSN, de la Gendarmerie nationale et de la Douane algérienne, ainsi que de plusieurs représentants d'associations de la société civile, la question de l'implication des familles dans la lutte contre les fléaux endémiques dont la criminalité a constitué le thème central aux yeux des intervenants. Soulignant l'important rôle de la société civile et des familles dans la mise en place d'une véritable interaction avec la population, notamment en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, de maintien, de préservation de la sécurité, les organisateurs de la rencontre, à travers plusieurs exposés, ont appelé les acteurs de la société civile à contribuer effectivement, aux côtés des forces de sécurité, au renforcement des différentes approches visant à lutter contre les comportements criminels d'individus et à renforcer la confiance et le sentiment de sécurité chez les habitants des communes de la wilaya. Cette rencontre intervient en application des instructions du ministère de l'Intérieur visant à instaurer une parfaite coordination entre différents services sécuritaires dans le but de faire face aux phénomènes des crimes organisés qui menacent la sécurité et la quiétude des citoyens. Pour leur part, les différents services de sécurité qui ont assisté à la rencontre ont évoqué les problématiques liées à la croissance du phénomène de la criminalité et de la



consommation de drogues par les jeunes. Ils ont également mis en avant la nécessité de lutter contre le trafic de drogue surtout dans les établissements scolaires à travers, notamment, l'éradication des points de vente de psychotropes, de drogues et d'alcool, outre l'organisation de campagnes de sensibilisation.

Face à l'ampleur de ce phénomène de banditisme organisé, le wali Azzedine Mechri et le P/APW Omar Daddiadoun, lors de leurs allocutions d'ouverture, ont jugé nécessaire d'inviter les familles à renforcer les mesures d'accompagnement de leurs enfants de nature à contribuer à assurer leur sécurité. Tout en donnant des instructions pour que les responsables sécuritaires tiennent des séances de travail consacrées à l'examen de la situation dans différentes communes de la wilaya et prennent ainsi les mesures nécessaires pour renforcer le sentiment de sécurité chez les citoyens. La criminalité, disent-ils, existe en Algérie comme dans tous les pays du monde. Et les pouvoirs publics sont tenus de travailler d'arrache-pied, nuit et jour, pour la juguler.

Cependant, sans vouloir être alarmiste, force est de reconnaître qu'à Ghardaïa, il existe des trafics de toutes sortes de stupéfiants, des falsifications, des vols sont perpétrés ainsi que des actes de vandalisme… les faits sont là et les rapports des services de sécurité en témoignages et ne peuvent pas être mis en doute. Mais des efforts sont fournis quotidiennement pour faire régner l'ordre et protéger les citoyens et leurs biens. Reste à savoir si ces efforts sont suffisamment efficaces pour instaurer le sentiment de sécurité chez les gens.

« Selon les intervenants lors de cette rencontre, l'administration territoriale et les services de sécurité sont plus que jamais appelés à améliorer leurs méthodes de travail et à renforcer leur coordination et l'échange d'informations pour assurer l'efficacité de la politique sécuritaire et renforcer la confiance et le sentiment de sécurité chez les citoyens». Ajoutant que les pouvoirs publics doivent être conscients de la nécessité d'agir avec plus d'efficacité afin de pouvoir contrer tout acte portant atteinte à l'ordre public, à la sécurité des citoyens et surtout à l'image de la région et à celle du pays. Aujourd'hui, tout le monde est connecté et l'information circule à une vitesse vertigineuse.

Selon le représentant de l'ONAPJ à Ghardaïa, M. Brahim Doudou, le phénomène du banditisme, qui a été à l'évidence amplifié et surdimensionné par les médias, pourrait être très nuisible au tourisme. Aucune stratégie touristique ou aucune action promotionnelle ne peut atteindre ses objectifs si ce fléau perdure dans notre région. «Nous sollicitons un certain nombre de nouvelles mesures qui permettent de renforcer la confiance des citoyens dans les services de sécurité», a-t-il ajouté. Selon lui, le renforcement du sentiment de sécurité passe nécessairement par une approche de «proximité avec les citoyens dans les quartiers et les communes pour mieux connaître les besoins des citoyens». Les responsables de sécurité ont, à leur tour, promis des résultats perceptibles sur le terrain pour bientôt, et ont souligné qu'il y aura «un déploiement immédiat d'actions d'intervention efficaces dans tous les points noirs».

AISSA HADJ DAOUD.

APRÈS SON ÉVASION DE LA PRISON D'EL HARRACH

Le baron de la drogue a déclaré au juge : «Mes complices sont des hauts placés !»

«Les véritables complices qui m'ont aidé à m'enfuir de la prison d'El Harrach ne sont pas dans le box des accusés, mis à part l'avocate. Mes complices sont des hauts placés qui m'ont porté aide et assistance de l'extérieur de la prison. J'ai donné leurs noms non seulement aux gendarmes, au procureur de la République mais aussi au juge d'instruction qui a instruit l'affaire mais en vain, ma dénonciation est restée sans suite.»

«Au lieu de vous pencher sur les petites têtes, monsieur le président, je vous demande d'ordonner l'arrestation de ceux qui font rentrer cette marchandise du Maroc !» C'est en effet, la principale déclaration faite, avant-hier, par le narcotrafiquant Oussama Hanniche, 28 ans, récidiviste en matière de commercialisation de kif traité, devant le président de la 8e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, Hellali Tayeb.

Le magistrat en charge du dossier a reproché aux avocats de la défense de tous les inculpés, y compris ceux en liberté, de ne lui avoir pas indiqué les noms des autres complices afin de les convoquer devant ses instances. « J'aurais préféré que vos demandes soient faites au début du procès. J'aurais renvoyé l'affaire et lancé des mandats d'amener contre tous ceux qui ont collaboré directement ou indirectement àcette scandaleuse évasion qui a fait du bruit au lendemain des faits ! » L'inculpé, entouré des gendarmes de la compagnie de Bouzaréah, a affirmé au président de l'audience qu'il « continuera à profiter des occasions pour quitter sa cellule de la prison de Koléa. Si l'occasion m'en est donnée, je n'hésiterai pas à prendre la fuite !»

L'accusé a reconnu lors de son passage à la barre avoir chargé l'avocate Laoudj Zahira de le faire évader. Il a déclaré au président qu'il a arrêté la date et l'heure avec elle et lui a suggéré de ne pas remettre le badge 11 qui lui avait été remis par l'agent du pénitencier deux jours auparavant » Il a par ailleurs indiqué que : « l'avocate l'a accompagné jusqu'à la sortie de la prison où l'attendait son père et son voisin… ». Il a dit en outre que «son père et ses frères étaient au courant de son évasion et du plan qu'il avait tracé avec son avocate mais par contre, sa mère ne savait absolument rien sur cette affaire ».

Appelée à la barre pour donner sa version des faits, l'avocate a déclaré : « Son père m'a appelé et m'a dit qu'Oussama voulait me voir à la prison. Il m'a remis 30 millions de centimes.» Et d'ajouter, les larmes aux yeux : Lorsque je me suis présentée à la prison d'El Harrach, le mis en cause m'a donné l'ordre d'appliquer à la lettre ses directives ; il m'a dit que je devais tout faire pour faire réussir son évasion et m'a proposé pas moins d'un milliard.»

« Au départ et vu la situation financière désastreuse dans laquelle je vivais, j'ai accepté mais le jour «J», je lui ai ramené un costume, une paire de lunettes et des chaussures et même une purique ; j'ai eu très peur et j'allais revenir sur ma décision mais il m'a menacé de tuer mon fils, que je n'ai pas revu depuis mon incarcération.»

Elle a par ailleurs affirmé au président que « les inculpés incarcérés au même titre que moi n'ont rien à voir dans cette affaire. Les gardiens emprisonnés ne savaient pas que j'allais le faire sortir de la prison ».

Les autres inculpés, notamment l'épouse d'Oussama Hanniche et son clandestin qui prépare un master en droit, ont nié avoir eu l'intention de porter aide et assistance au mis en cause.

Son épouse a déclaré aux juges : « Je ne savais pas qu'Oussama était un baron de drogue. Je ne l'ai appris que lorsque le juge d'instruction du pôle judiciaire du tribunal d'Alger me l'a dit.»

Quant au jeune clandestin, il a expliqué : « Mon seul tort est d'avoir donné mon portable avec lequel l'épouse a appelé Oussama ». Les gardiens de l'établissement pénitentiaire inculpés ont nié avoir participé d'une manière directe ou indirecte à l'évasion du mis en cause. Quant à son complice, à savoir Belaskri, qui purge une peine de 12 ans de prison ferme, il a nié avoir porté aide et assistance au principal inculpé.

Les prévenus qui se sont succédé au dernier mot ont tous clamé leur innocence : « Nous n'avons rien à voir dans cette affaire ; c'est pourquoi nous sollicitons d'être blanchis, des faits qui nous sont reprochés notamment au niveau de l'instruction judiciaire ».

Les avocats de la défense, à l'instar de Mes Youcef Merrah et Tahar Khiar, ont demandé la relaxe pure et simple. Ils ont estimé que «l'instruction judiciaire a été bâclée. Le juge d'instruction devait ordonner aux enquêteurs un complément d'information et ne pas se contenter des procès-verbaux établis par la Gendarmerie nationale ».

Ils n'ont pas caché leur mécontentement quant à la non poursuite judiciaire du directeur et de son adjoint dans cette affaire : « Au lieu d'être poursuivis en matière pénale pour négligence manifeste ayant permis l'évasion d'un détenu, les concernés ont été promus !»

Il convient de signaler que le mis en cause a été arrêté et placé en détention à la nouvelle prison de Koléa avant d'être transféré à celle d'El Harrach, car le juge d'instruction du tribunal de Blida s'est dessaisi du dossier en faveur de son collègue, à savoir le juge d'instruction du pole judiciaire d'Alger dans le cadre de l'affaire des 56 quintaux de kif traité saisis par les services de sécurité

L'affaire est mise en délibéré pour dimanche prochain par les juges de la 8e chambre pénale qui se prononceront le jour même dans l'affaire des cadres et fonctionnaires de l'Institut Pasteur d'Algérie

R. H

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE CHLEF

N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics , le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales **n° 70/2016** paru dans les quotidiens « الوسط» et « Le Jeune Indépendant " en date du 12/11/2016 , relatif **à la** réalisation de 03/05 lycées repartis comme suit : **Lot n°04** : Réalisation d'un lycée 1000/300 à Ouled Mohamed/Chlef (**Lot n° 04E** : Salle de sport) , **Lot n°05** : Réalisation d'un lycée 1000/300 route nationale à CHETTIA/Chlef (**Lot n° 05C** : Salle de sport) , qu'après l'évaluation des offres techniques et financi?ères en séance du **29/12/2016** les marchés sont attribués provisoirement à :

DESIGNATION DU PROJET	SOUMISSIONNAIRES	Note technique obtenue	MONTANT DA/T T C	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
Lot n°04 : Réalisation d'un lycée 1000/300 à Ouled Mohamed/Chlef : Lot n° 04E : Salle de sport	**BOUSSADIA Ibrahim** NIF 198102010118 54	**88.88**	**32.678.685,00**	**09 MOIS**	**Le moins disant**
Lot n°05 : Réalisation d'un lycée 1000/300 route nationale à CHETTIA/Chlef: Lot n° 05C : Salle de sport	**BOUCHEBOUCHE Ahmed** NIF 196602010012259	**72.66**	**32.181.903,00**	**12 MOIS**	**Le moins disant**

NB: - Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisons sur les résultats détaillées de L'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis D'attribution provisoire du marché, dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

Le Jeune Indépendant du 17/01/2017/ANEP N° 501584

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE ALGER CENTRE
NIF : 410002000016085010 00

2ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES N° 02/2017

Suite à la déclaration de l'infructuosité du 1er appel d'offres ; la commune d'Alger-centre lance un 2ème appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Etude de réfection, aménagement et assistance dans la passation, des marchés, l'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier des écoles primaires en 04 lots séparés.

Lot n° 01	Lot n° 02	Lot n° 03	Lot n° 04
- Youghorta I - Youghorta II - Youghorta III - Danton - El Warda	- El Miradj. - El Istiklal - El Mouahidine I - Sidi Brahim El Bousseiri. - Taha Hocine	- Hadiket El Houria - El-Khanssa - El Quods I - Djamel Amrani - Ferhat Cherkit	- Lala Fatma - Ali Boumendjel - Emir Khaled I - Emir Khaled II - El djabel Edahik

Les bureaux d'étude ayant l'agrément exigé par la réglementation en vigueur qui doit être en cours de validité, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de :
Service des Marchés de la commune d'Alger-centre 03, Place Emir Abdelkader – Alger-centre.
Contre le paiement de la somme de 1500 Da non remboursable auprès du régisseur communal.
Les soumissions accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 16 du cahier des charges, doivent contenir un dossier de candidature une offre technique et une offre financière qui doivent être insérés dans des enveloppes séparés et cachetées mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »
2ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES N° 02/2017
ETUDE DE RÉFECTION, AMÉNAGEMENT ET ASSISTANCE DANS LA PASSATION, DES MARCHÉS, L'ORDONNANCEMENT, LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DU CHANTIER DES ÉCOLES PRIMAIRES EN 04 LOTS SÉPARÉS.
LOT N°

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :
BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE D'ALGER-CENTRE
03, PLACE EMIR ABDELKADER WILAYA D'ALGER-

01- Le dossier de candidature : doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 16 du cahier des charges, notamment :
- Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée et datée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée cachetée, signée et datée.
- Une copie du statut des sociétés dotées de la personne morale.
- Copie de l'agrément en cours de validité.
- Document justifiant les capacités professionnelles de l'entreprise.
- Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

01- L'offre technique : doit contenir
- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée et datée.
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portait dans sa dernières page la mention manuscrite « lu et accepté »
- Mémoire technique justificatif.

03- L'offre financière : doit contenir :
- Lettre de soumission dûment renseignée, signée et datée.
- Le bordereau des prix unitaire dûment renseignée datée et cachetée.
- Le détail estimatif et quantitatif dûment renseigné, daté, signé et cacheté.

La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à compter de la 1ère parution de l'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP.
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée d préparation des offres.
- Heure limite : 12h00 (si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune, le dernier jour de préparation des offres à 14h00.
- Les offres resteront valable pendant une période de 03 mois augmenté de la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 17/01/2017/ANEP N° 501483



DAMAS (SYRIE)

L'eau sera rétablie dans quelques jours

L'eau devrait être rétablie dans les prochains jours dans la capitale syrienne, en pénurie depuis le 22 décembre dernier, date à laquelle les terroristes se sont emparés du secteur qui l'alimente à Wadi Barada, dans sa province ouest.



Formées de miliciens du front al-Nosra, branche d'Al-Qaïda en Syrie rebaptisée front «Fateh al-Sham» et ceux de l' «Armée syrienne libre», désormais soutenue par la Turquie, les terroristes ont détruit l'infrastructure hydraulique et endommagé ses pompes d'eau, affirment les autorités syriennes, privant les 5 millions et demi des habitants de la capitale d'eau.

Ce qui a poussé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de mettre en garde que «l'eau est aujourd'hui utilisée comme une arme dans le conflit syrien».

Samedi dernier, rapporte «Média de guerre », organe médiatique de la résistance anti-terroriste en Syrie, des techniciens sont entrés dans ce secteur et ont commencé à travailler sur les infrastructures touchées. Vendredi, l'armée syrienne et ses alliés avaient complètement libéré le village de Buseimat, et les terroristes ont pris la fuite. Les militaires réguliers poursuivent leur progression dans cette région, entamée depuis le 25 décembre dernier.

Dans l'après midi de ce samedi, ils sont entrés dans la localité de Aïn al-Khoudayrat, aux confins avec Buseimat, et les combats battent leur plein, selon des correspondants de presse. Alors que l'armée gouvernementale gagne du terrain, les tractations se poursuivent pour finaliser l'accord conclu avec les «terroristes», «et beaucoup d'entre pourront voir leur situation régularisée, et ce suite à l'amnistie décrétée par le président syrien pour ceux qui rendent les armes ». «Alors que ceux qui refusent devraient être acheminés dans la province d'Idleb, au nord ouest de la Syrie», selon une source proche du gouvernement.

OFFENSIVE CONTRE DAESH

A l'est de la Syrie, dans la province frontalière avec l'Irak Deir Ezzor, l'armée régulière a repoussé une violente attaque lancée par Daesh, et ce pour déloger ce groupe terroriste qui continue à occuper la région. Cette province est occupée par Daesh depuis 2014.

«L'assaut a été réalisé sur plusieurs axes : à l'est de la ville éponyme, au sud de son aéroport où se trouve le QG de l'armée, et au nord-ouest de l'aéroport, ainsi que dans l'entourage du mont Thardat au sud de la ville, et dans les quartiers rachidiyyeh, Houwaykat », indique «Media de guerre». Et d'ajouter :

« Un nombre important de terroristes ont été tués ces derniers jours par l'armée gouvernementale».

R. I.

AYANT MODERNISÉ SES ÉQUIPEMENTS

La Chine prête à un «affrontement géopolitique» avec les USA

LA CHINE continue à réaliser sa vaste réforme militaire, son objectif étant de renforcer ses positions dans la région Asie-Pacifique pour dissuader les États-Unis et d'adapter ses capacités militaires aux nouveaux défis géopolitiques. Pour ce faire, l'armée va procéder à un remaniement massif de son commandement. Près de 50 officiers de haut rang, dont 18 généraux, démissionneront prochainement, relate le journal «South China Morning Post», citant des sources militaires. Parmi ces 18 généraux figure l'amiral Sun Jianguo, chef adjoint d'État-major des armées. «Les changements à venir visent à promouvoir une nouvelle génération d'officiers », affirment les sources. Le dirigeant chinois Xi Jinping veut optimiser les forces de l'armée chinoise et augmenter sa puissance en introduisant de nouvelles technologies dans le secteur de la défense. Le leader chinois s'attend à une percée dans les capacités de défense de la Chine au cours du 13e plan quinquennal (2016-2020). Des forces terrestres sans pareilles D'ici à la fin de l'année, Pékin devrait réduire ses effectifs militaires de 300 000 réservistes. Cependant, l'armée chinoise restera la plus importante du monde, avec deux millions de militaires. Au début de l'année 2017, la Chine comptait 2,3 millions de militaires actifs, selon les données de Global Firepower. À titre de comparaison, les États-Unis disposent de 1,4 million de militaires prêts au combat, l'Inde de 1,3 million et la Russie de 766 000. Dans le même temps, la Chine compte plus de 1,3 milliard d'habitants, le personnel militaire ne représentant que 0,4 % de sa population. La principale force de frappe de l'armée chinoise est constituée par les divisions blindées et mécanisées. Ces unités ont été mises en place il y a peu de temps et sont équipées d'un grand nombre d'armements modernes.

La Chine modernise actuellement ses forces d'artillerie et d'aviation ainsi que ses unités de défense aérienne. Cette réforme est alimentée par l'industrie de défense nationale capable de concevoir et de produire des armes de tous types, y compris les plus avancées.

R. I.

EGYPTE

Annulation de la rétrocession de deux îlots à l'Arabie saoudite

LA HAUTE COUR administrative égyptienne a confirmé lundi l'annulation de la rétrocession controversée par Le Caire de deux îlots de la mer Rouge à l'Arabie saoudite. La cour a jugé que les îlots inhabités de Tiran et Sanafir étaient des territoires souverains égyptiens, contrairement à ce qu'affirmait le gouvernement qui avait annoncé leur rétrocession à l'Arabie à l'occasion d'une visite au Caire du roi Salmane en avril, rapporte l'AFP.

Cette décision avait immédiatement soulevé une vive controverse et déclenché des manifestations contre le régime du président Abdel Fattah al-Sissi. Elle avait été annulée en juin par le Conseil d'Etat et le gouvernement avait fait appel.

Le gouvernement avait justifiée cette rétrocession en expliquant que les deux îlots appartenaient à l'Arabie mais que Ryad avait demandé en 1950 au Caire d'en assurer la protection. La Haute cour a précisé que la décision sur leur appartenance à l'Egypte était «unanime». Son annonce a été saluée par des cris de joie dans la salle du tribunal, des militants chantant: «Ces îles sont égyptiennes!». Cette décision risque de tendre davantage les relations entre Le Caire et Ryad, qui se sont nettement refroidies ces derniers mois, notamment sur le dossier du conflit syrien.

Le président Sissi s'est rapproché de la Russie, tandis que Ryad aide les rebelles terroristes. À titre de punition, Ryad a refusé de fournir à l'Egypte le pétrole dont elle a besoin. Il y a quelques jours le Président Sissi dénonçait lors d'un entretien «le soutien de certains pays de la région au terrorisme» dans le but de «le renverser», rapporte PressTV. Par ailleurs, le président égyptien étudierait actuellement une demande d'aide militaire formulée par l'armée yéménite et la résistance populaire «Ansarullah» qui se battent contre l'invasion saoudienne soutenue par les Etats Unis et Israël.

R. I.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

9e FESTIVAL DU THÉÂTRE ARABE

Une fenêtre sur la paix en Syrie

La salle Saâda de la ville d'Oran a accueilli, dans la soirée de ce dimanche 15 janvier, la pièce Nafida du théâtre syrien, programmée dans la section Off du neuvième Festival arabe, qui met en relief les effets de la guerre, psychologiques notamment, sur la vie des Syriens et l'espoir d'un retour à la paix.

Adaptée de l'œuvre de l'écrivain polonais Ireneusz Iredynski (1939-1958) et mise scène par Majd Fedha, la pièce Nafida (Fenêtre) est jouée par deux personnages, incarnés par Jafra Younis dans le rôle de l'épouse et Mazen El Jebba dans le rôle de l'époux. Elle propose un éclairage sur la vie d'un couple syrien qui plonge peu à peu dans la décadence.

Sept jours durant, l'homme attend patiemment, des heures durant, devant sa fenêtre, guettant une lumière provenant de la fenêtre de ses voisins d'en face, sans se lasser et sans sourciller, armé d'une patience à toute épreuve.

La femme, de son côté, insiste pour connaître les raisons de cette longue et hypothétique attente. Collé à sa fenêtre, l'homme attend inlassablement cette lumière sans se soucier de ce qui se passe autour de lui, ni de son entourage, particulièrement sa femme, au grand dam de cette dernière.

Négligée et dans l'expectative, la femme ronge son frein, mais elle est assaillie par les questions et les doutes sur le comportement étrange de son mari, craignant même une éventuelle relation de son mari avec une autre femme.

S'installe alors un dialogue entre l'homme et son épouse, un dialogue rude, à la limite de la dispute, où le ton monte de plusieurs crans, puis fait place au silence, de longs moments de silence. Le calme et la tempête se succèdent. Les relations dans le couple n'ont pas tenu trop longtemps, la vie conjugale a du plomb dans l'aile.

La femme n'arrive pas à accepter le changement brusque dans l'attitude de son mari et ce dernier ne semble pas s'en offusquer. Le couple semble prisonnier dans l'espace étroit dans lequel il se trouve confiné, devant la fenêtre, en raison de



l'obsession quasi maladive de l'homme. Celui-ci attend, en fait, une lueur d'espoir dans l'obscurité qui l'entoure et semble ne pas comprendre l'impatience de sa femme qui essaie par tous les moyens de le faire « revenir » dans la réalité et l'empêcher, à ce qu'elle croit, de vivre dans l'obscurité la plus totale, tentant même de le convaincre qu'il a perdu la raison.

Pour le « récupérer », la femme essaie de raviver chez son mari leurs souvenirs heureux d'antan et tente tantôt de le séduire, tantôt de le menacer, notamment de le tromper avec d'autres hommes afin de créer une quelconque réaction chez lui, en vain.

Contre toutes les attentes de sa femme, l'homme finit quand même par apercevoir la fameuse lumière, et c'est la femme, obnubilée, qui s'y engouffre, à son tour. Cette pièce décrit à sa manière et dans une scénographie remarquable, un conflit dramatique survenant dans un couple syrien, un conflit aux relents politiques, sociaux et économiques entre deux antagonistes, découlant de la guerre, avec néanmoins une note d'espoir : la lumière tant attendue symbolise la fin du conflit, le retour de la paix et une vie normale pour les Syriens, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Et même si la pièce ne traite pas directement le sujet de la guerre, la suggestion en est très forte, à tel point que la suggestion s'incruste si fort dans l'esprit du spectateur qu'elle devient partie prenante de l'atmosphère de la pièce de théâtre Nafida, fenêtre sur la paix.

R. C

CONFÉRENCES À MOSTAGANEM ET À ORAN

Du soutien de l'Etat et de l'influence positive

LE METTEUR EN SCÈNE Ahmed Aggoune a estimé, ce dimanche 15 janvier à Oran, que le soutien de l'Etat au théâtre est de nature à stimuler davantage la créativité en Algérie.

Animant une conférence-débat à la veille de la présentation de sa pièce Foundouk el alamine dans le cadre de la neuvième édition du Festival du théâtre arabe, M. Aggoune a affirmé que « le soutien de l'Etat au théâtre, notamment en matière de financement et de logistique, est une motivation idéale pour impulser la création artistique ». Il a évoqué, dans ce sens, la « consécration effective » de la liberté théâtrale en Algérie, soulignant que « l'évolution du climat culturel et artistique dans le pays est devenue une réalité palpable ».

Le metteur en scène a salué la « liberté de créativité » en Algérie, traduite, selon lui, par « l'absence de contrôle sur les textes et les idées, ainsi que par les efforts de l'Etat dans l'édification de théâtres et de salles de représentations dans le pays.

Il a abordé également d'autres questions liées à la réalité du 4e art en Algérie, dont celles de la formation dans le domaine théâtral et de l'écriture théâtrale. Cette



conférence, à laquelle ont assisté des critiques, des dramaturges et des journalistes arabes, a constitué une occasion pour débattre des conditions de production de la pièce Foundouk el alamine du Théâtre régional de Skikda, adaptée du texte de l'écrivain mondial Eric Emmanuel Smith.

CHANGEMENTS DANS LE MONDE ARABE

De son côté, le metteur en scène égyptien Sameh Mahrane a estimé, ce dimanche à Mostaganem, que les changements opérés dans le monde arabe « influeront positivement » sur le théâtre arabe. Dans sa communication sur le texte théâtral, présentée dans le cadre du 9e Festival du théâtre arabe, Sameh Mahrane a souligné que « ces changements auront des répercussions positives sur le théâtre arabe, appelé à devenir plus qualitatif aussi dans les textes que dans le recours à des moyens pouvant offrir au public une représentation théâtrale complète ».

Le metteur en scène égyptien a estimé que « la scène arabe, marquée par des guerres et conflits fratricides, peut offrir des thèmes que peut traiter le 4ème art ». Pour lui, le 4e art arabe est en développement constant imposé par ces évolutions permanentes et par l'esprit créatif de la jeune génération des hommes de théâtre arabe.

Evaluant la qualité des pièces présentées lors de cette 9e édition, le metteur en scène égyptien a estimé que celles-ci sont de « haut niveau » et abordent des problématiques intimement liées à la société arabe, notamment la différence des cultures et les déchirements induits par cette diversité.

APS

SORTIR

CARAVANE
Hamid Baroudi en tournée Caravane to Sahara. Maison de la Culture d'Adrar, aujourd'hui, mardi 17 janvier, 17h.
Placette publique d'Ain Salah, Tamanrasset, Djanet : jeudi 19 janvier, dimanche 22, mercredi 25 janvier. 19h.

ANDALOU
Lila Borsali en concert Il était une fois...à Grenade. Alger, Jeudi 19 janvier. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA. Un spectacle qui fait de Grenade l'espace où toutes les histoires se rencontrent…
Découverte du livre Contes de l'Alhambra de Washington Irving ; poésie portée par Carlos Cano…

CENTENAIRE
Centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri (le 28 décembre 1917 à Taourirt Mimoun). At Yanni en Kabylie. Samedi 21 janvier. Avec le sculpteur Olivier Graïne, auteur de la statue de Mouloud Mammeri érigée à Bouaziz Aït Chebib en juin 2016, et nombre de personnalités. Journée d'action culturelle ouverte à toute personne intéressée. Contact : anrzu.lecentenaire.mammeri@gmail.com

SCENE
Joyce Jonathan de la nouvelle scène française en concert. Jeudi 19 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Une voix enfantine, des mélodies matures, des paroles fraîches et profondes. Joyce Jonathan, auteure-compositeur interprète a mis ses compos sur MyMajorCompany en 2007 et a trouvé 500 producteurs sur le site prêts à miser sur elle. Aujourd'hui, elle a ses clips, ses concerts, et sa carrière qui démarre…

JAZZ
1er concert de Dam'nco Band à Alger. Jeudi 26 janvier. 19h. Ibn Zeydoun. Jazz pop avec le batteur Damien Schmitt, le bassiste Michel Alibo, Michael Lecoq aux claviers, Stéphane Edouard et Fred Dupont
aux percussions, le guitariste Yann Negrit. Accès : 1000 DA.

SOPRANO
Spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour. Mercredi 25 janvier. 19h30. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Avec la soprano Amel Brahim-Djelloul, le pianiste Nicolas Jouve, le conteur Jihad Darwiche.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées, développées et répliquées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

PR ADDA BOUNEDJAR

Les dernières nouveautés en oncologie au centre d'une journée de formation à Alger

Les recommandations internationales en matière de prise en charge et de traitement du cancer ont fait l'objet d'une journée de formation au profit des oncologues de la région Centre à Zéralda. Les dernières nouveautés présentées lors du San Antonio breast cancer symposium tenu en 2016 aux Etats Unis ont été expliquées à de nombreux oncologues de la région Centre pour leur mise à niveau, a indiqué le professeur Adda Bounedjar, président de la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie.

Il y a aussi des explications sur «la mise à jour concernant les tests précédant le choix du traitement médicamenteux pour chaque patientes et d'autres mises à jour sur le délai de traitement par différentes hormones», a -t- il ajouté.

Selon le professeur, 12.000 nouveaux cas du cancer du sein en Algérie ont été recensés en 2015 par l'institut national de santé publique (INSP) ce qui induit la nécessité de prendre connaissance des nouveautés notamment en matière de radiothérapie. Le professeur a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les campagnes de sensibilisation et de dépistage en précisant que la particularité en Algérie est liée au fait que les sujets atteints sont jeunes.



La journée de formation à laquelle assisté Pr. Josef Gligorov, président de l'association de radiothérapie et d'oncologie de la Méditerranée organisatrice l'évènement en partenariat avec la faculté de médecine d'Alger et de Blida.

Le Pr Bounedjar a souligné que c'est la cinquième rencontre du genre à regrouper des médecins d'Algérie, de Tunisie et du Maroc pour expliquer les nouveautés en chimiothérapie, en radiothérapie et en oncologie.

Selon le professeur, le traitement du cancer du sein est disponible notamment en chirurgie et les normes sont aussi respectées en matière de chimiothérapie car «il y a beaucoup de services qui sont ouverts à travers de nombreuses localités de la région Centre».

Le professeur a rappelé que la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie a organisé vendredi une rencontre sur la neuro-oncologie en expliquant que les tumeurs cérébrales touchent aussi bien l'adulte que l'enfant.

Les oncologues et les onco-pédiatres ont pu échanger leurs expériences sur ces sujets afin d'améliorer les soins apportés aux patients, a-t-il conclu.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Une simple analyse d'urine pour le dépister

DES CHERCHEURS américains ont annoncé qu'ils ont mis au point un test urinaire permettant de détecter le cancer du col de l'utérus.

Pouvoir diagnostiquer plus de 90% des cancers du col de l'utérus grâce à une analyse d'urine :

c'est ce que devrait permettre un nouveau test mis au point par une équipe de chercheurs de l'École de Médecine de Baltimore.

Ces scientifiques ont en effet développé un test urinaire capable de détecter, grâce à des marqueurs génétiques : l'ADN modifié par le processus cancéreux (identification de 3 fragments génétiques : ***FKBP6, INTS1 et ZNF516)*** le gène du papillomavirus humain (HPV16-L1), présent dans 80% des cas de cancer du col de l'utérus

Ainsi, une simple analyse d'urine permettrait d'identifier la quasi-totalité des lésions précancéreuses ou cancéreuses du col utérin.

En cas de résultat positif, le médecin déciderait si une biopsie est nécessaire ou si une surveillance régulière suffit.

Actuellement, la biopsie reste le seul moyen de confirmer la présence de cellules cancéreuses sur le col de l'utérus.

Des études ont déjà suggéré que plus de la moitié des biopsies du col utérin sont inutiles.

De plus, ce prélèvement, qui inquiète souvent les femmes, peut entraîner des douleurs, voire une infertilité.

Dernier point, l'analyse d'urine serait bien moins coûteuse qu'une biopsie.



Grains de beauté et cancer du sein peuvent être liés

DEUX ÉTUDES (une américaine et une française) émettent l'hypothèse d'un lien entre les grains de beauté et le cancer du sein. Responsable de 11 000 décès par an en France et de 410 000 dans le monde, ce cancer reste l'une des principales causes de mortalité par cancer chez les femmes.

L'étude américaine a été menée à Harvard. Elle a démarré en 1986 et a suivi 74 523 infirmières pendant 24 ans. L'étude française, réalisée par l'Inserm, a débuté en 1990 et a suivi 100 000 enseignantes. Les 2 études concernaient des femmes âgées de 39 à 65 ans.

Dans chacun des 2 groupes étudiés, plus de 5000 cancers du sein ont été diagnostiqués sur la période d'observation. Les chercheurs américains ont constaté au terme de leur longue étude que les femmes qui ne présentent pas de grains de beauté ou qui en ont moins de 15 avaient 8 % de risques de développer un cancer du sein, tandis que celles qui en présentent 15 ou plus avaient 11 % de risques.

«Nous avons trouvé une faible association entre grains de beauté et cancer du sein, mais elle existe» explique le Dr Deanna Attai, qui précise pourtant qu'il «ne faut pas alarmer les femmes aux nombreux grains de beauté.»

Même conclusion du côté des chercheurs français : «Nous avons trouvé une association entre le nombre de grains de beauté et le risque de cancer du sein. Les femmes avec beaucoup de grains de beauté avaient 13% de plus de risque de développer un cancer du sein» déclare Marina Kvaskoff, chercheur à l'Inserm.

QUEL LIEN PEUT-IL Y AVOIR ENTRE GRAINS DE BEAUTÉ ET CANCER DU SEIN ?

Les hormones sexuelles, notamment les oestrogènes et la progestérone, jouent un rôle essentiel dans la survenue d'un cancer du sein.

Ainsi, les femmes qui n'ont pas eu d'enfants ont un risque plus élevé de développer un cancer du sein que celles ayant eu plusieurs enfants : ceci est lié au fait que les grossesses modifient le taux d'hormones sexuelles. Or, le développement des grains de beauté est également lié au taux d'oestrogènes et de progestérone. Le nombre de grains de beauté (naevus) peut donc servir de marqueur des taux d'hormones dans le sang et peut aider à prédire le risque de cancer du sein.

En d'autres termes, les grains de beauté ne provoquent pas un cancer du sein mais sont un indice de fort taux d'hormones sexuelles féminines et donc de risque accru de développer un cancer du sein.

Inutile donc de vous inquiéter outre mesure d'un cancer du sein si vous portez de nombreux grains de beauté.

Par contre, la vigilance reste de mise en ce qui concerne le cancer de la peau : il faut surveiller l'aspect et la taille des grains de beauté et consulter dès que l'un ou l'autre de ces éléments se modifie (changement de forme, de taille, ...).

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

aminazoune@yahoo.fr

-2e conférence internationale d'infectiologie d'Oran du 27 au 29 janvier

La deuxième conférence d'infectiologie d'Oran se tiendra du 27 au 29 janvier en cours sous le thème «thérapeutiques infectieuses: nouveaux défis», à l'initiative du CHUO.

Trois thématiques principales ont été retenues à savoir «Les antibiotiques» qui aborderont plusieurs sujets tels que la résistance aux antibiotiques, les infections nosocomiales et la consommation des antibiotiques. L'infection au VIH/Sida et les hépatites virale B et C feront l'objet de deux autres thématiques des communications.

-Formation pour les chirurgiens dentistes, «L'essentiel en prothèse» le 3 février 2017 à Alger

International Researchs and Studies Institute organise une formation spécialisé en prothèse pour les chirurgiens dentistes, « de la théorie à la pratique », de trois journées. Les facettes céramiques collées de « A à Z », démonstration sur les techniques de préparations coronaires pour facettes, confection des provisoires, prise d'empreinte et démonstration sur le collage, biomécaniques des préparations, les différents types de préparations coronaires, l'occlusion en prothèse conjointe, techniques d'empreintes, la prothèse provisoire seront débattus lors de la première journée.

Traitement par prothèse adjointe métallique et préparation du canal d'une incisive centrale, prise d'empreinte, confection d'une prothèse provisoire, seront également les thèmes de cet événement scientifique.

-1er congrès international de chirurgie thoracique en février à Oran

Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.

Cette manifestation scientifique, initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, aura comme thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers.

Les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention, seront présentés lors de cette journée, a-t-on précisé de même source.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

PAR SAFY BENAISSA,
CADRE SUPÉRIEUR
EN RETRAITE



L'HISTOIRE SOCIOCULTURELLE DE L'ALGÉRIE

ENTRE ANTAGONISMES ET ÉVOLUTION

(6e partie)

Ces responsables ont représenté les principales organisations nationales implantées sur des différents espaces et sont l'expression du milieu socioculturel dans lequel ils ont évolué :

1- Ferhat Abbas intellectuel formé à l'école française s'est saisi des valeurs démocratiques françaises porteuses de liberté, d'égalité et de fraternité, comme armes politiques pour revendiquer pour les siens dans un cadre hostile et policé, l'égalité des droits tout en préservant le statut personnel musulman qui est notre pays réel ; « est-ce être fanatique que vouloir être soi-même ? » écrit-il en substance.
Pour la défense de cette identité culturelle il donne l'exemple du développement du « Japon qui pourtant a conservé ses mœurs et ses coutumes pour réagir contre ceux qui affirment que l'islam est incompatible avec le progrès ».
« Il s'ensuit que les usages d'un peuple sont toujours compatibles avec la civilisation, chaque peuple et chaque sol a ses lois qui en émanent comme le fruit de l'arbre » ajoute-t-il.
2- Messali Hadj, de formation scolaire – fin d'études et coranique plutôt piétiste-, installé à Paris -forcé par les circonstances de la grande guerre –, intégrera avec ses compatriotes ouvriers émigrés le mouvement communiste anti-impérialiste, acceptant les règles du jeu de « l'instrumentalisation réciproque », l'Etoile nord Africaine créée dans le mouvement de l'internationale communiste qui proclamait la révolution prolétarienne contre l'impérialisme, se singularisa en revendiquant entre autres mots d'ordre l'indépendance de l'Algérie.
Même si plus tard avec le PPA et le MTLD implantés en Algérie, donc, dans un autre contexte de lutte plutôt répressif, c'est d'abord l'égalité ensuite l'autonomie qui sont revendiquées avec conservation de la personnalité de base déterminée par l'origine et la culture.
3. A. Benbadis enseignant et savant musulman avec ses compagnons de route a mené la lutte sur le front culturel en organisant un réseau scolaire de « medersa libre » et la création d'appareils culturels (presse, édition, théâtre…) tout en « se frottant » sur le front politique de manière insidieuse mais substantielle (CMA plaidoirie à Paris pour l'égalité des droits).
L'intransigeance de Benbadis sur l'identité de sa race et de sa religion était dictée sur l'impératif de se démarquer de la nature de celle de l'occupant. Cette identité se définissait dans la « totalité plurielle de notre peuple dans son présent comme dans son histoire sur la base de son unité différentielle ».
« Les déclarations politiques des oulémas les avaient engagés dans la vie politique et étaient considérés par l'administration comme des nationalistes » écrit M. Kadache.

VERS LA CONJONCTION DES REVENDICATIONS.

La conjonction des oulémas et les membres du PPA clandestins avec le manifeste de F. Abbas aboutit au mouvement des AML qui déclenche une mobilisation citoyenne sans précédent et qui déboucha sur l'historique manifestation du 08/05/1945 qui a ébranlé les certitudes coloniales.
L'irréparable se produit : une répression féroce et bestiale s'abattit sur la population musulmane par les coloniaux aboutissant à la fracture irrémédiable entre les deux peuples et surtout à la cristallisation de la communauté musulmane.



Cette convergence vers l'unité d'action renforce les liens des militants et de la population musulmane pour la même cause.
Malgré les tentatives de déculturation et d'acculturation les structures socioculturelles avec leurs enseignements et leurs animations ont innervé le substrat culturel qui était sous-jacent dans notre société, conscientisé son identité nationalitaire.
Cette culture couplée aux revendications politiques et sociales par les partis politiques sous différentes formes selon l'évolution des rapports de force -de l'assimilation à l'égalité, l'émancipation en passant par l'indépendance et l'autonomie avec reconnaissance de la nation algérienne- et portés par les élites politiques, qui s'étaient engouffrés dans la contradiction idéologique de la France, a constitué l'autre force dans la conscientisation nationalitaire de notre société.
Ces deux formes de lutte qui convergent vers la reconnaissance et l'affirmation de la personnalité algérienne sont les deux déterminants d'une nation résolue à s'affirmer que certains ont voulu jusqu'à renier son existence.

LE RECENTRAGE POLITIQUE ET IDÉOLOGIQUE DU MOUVEMENT NATIONAL

La réactivation de l'action politique revendicative après un certain fléchissement qui a suivi la répression du 8 mai 1945, F. Abbès transforma le mouvement des AML en véritable parti politique l'UDMA, suivi par Messali après sa libération qui lui créa le MTLD sur les décombres du PPA dont une fraction reste clandestine.
Ceux deux formations dans la dynamique suscitée par les AML pour l'émancipation dans le cadre d'une autonomie de la nation algérienne condamnèrent irrémédiablement la politique d'assimilation.
Leur participation aux différentes élections donne à observer une stérile compétition, lorsque l'un d'eux se présente, l'autre s'abstient, raflant au passage, l'un ou l'autre la majorité des sièges que l'ordre colonial leur concède par la fraude de l'Administration au profit de ses affidés.
Ce tour de passe-passe qui peut faire croire à une connivence, dénote une adhésion indifférenciée des électeurs, considérant ces deux partis comme nationalistes, mais provoquait également en eux une forme de lassitude dans cet entre-deux lancinant au sein duquel germait une implosion.
C'est au cœur de la formation du MTLD que la crise se fait jour par la contradiction de deux potentialités qui coexistaient en lui et qui a fait éclore, de ses entrailles, une troisième force qu'alimentaient les autres organisations nationales, par leur contribution à la conscientisation nationalitaire.
En phase avec son peuple cette force déjà organisée avait émaillé en réseau le territoire national par ses militants et déclencha la révolution armée.
Ayant à l'esprit la fameuse annonce prophétique de Larbi Ben M'hidi « Jetez la révolution dans la rue, le peuple la soulèvera ».
Tirons une conclusion que cette histoire socioculturelle de soixante années environ, qui a été la notre, nous inspire :
C'est par l'unité et dans l'unité socioculturelle forgée dans l'adversité par une culture enracinée qui s'est accommodée d'une culture de nécessité, que s'est réalisée le combat pour la conquête de notre souveraineté.

B- L'HÉRITAGE D'IBN KHALDOUN

Dans « lectures d'Ibn Khaldoun » M. Lacheraf reprend magistralement un essai d'A. Djeghloul « en rupture avec la sociologie orientée vers la défense et l'illustration du colonialisme et d'une sociologie sur commande de l'anthropologie coloniale, s'oppose une recherche laborieuse de chercheurs et créations originales concernant l'histoire et ses prolongements actuels. Il s'agit d'un inventaire de la vérité algérienne à mettre à jour, selon une méthodologie novatrice, qui éclairerait ses moindres recoins ».
Se démarquant du label de tel maître occidental, cette recherche, qui maîtrise les disciplines du genre, s'interroge sur les grands problèmes socio-politiques et culturels, en les éclairant, les liant ente eux et de tirer de cet examen un préalable de rigueur pour une vision renouvelée et rajeunie, non conformiste de l'histoire de leur pays.
Cette prise de conscience et cet approfondissement sont rendus nécessaires par la remise en cause des acquis anciens aberrants ou malvenus de l'héritage colonial aliénant, et à une réflexion sur l'histoire de l'Algérie pour que l'indépendance ne soit pas perçue, uniquement comme une « restauration nationale » à travers un passé idéalisé éclectique et bloqué, d'un temps figé, hors du temps qu'on revient récupérer.
Cette approche dépréciative de l'histoire d'Algérie faite de misérabilisme, de constante « bloquante » de stagnation de la société, A. Djeghloul l'appréhende comme une tentative visant à annuler l'historicité du Maghreb pour la réduire à une protohistoire, réduction qui permet aux idéologues de la colonisation de légitimer l'entreprise coloniale qui aurait basculé le Maghreb de la protohistoire à l'histoire : La colonisation est nécessairement la civilisation.
Rompant avec « les faux semblants coloniaux d'une part et les simulacres néo-nationalistes de surenchère mimétique d'autre part, Djeghloul cherche à établir, malgré l'espace – près de six (6) siècles- et parce que la démarche n'a pas de frontière avec l'histoire, au-delà de « deux dynamiques », « deux motivations » dans un même cadre géo-humain, le primat de l'incontournabilité de l'histoire, la nécessaire récupération d'un « héritage » dûment accompagné d'un « mode d'emploi » on ne peut que s'approprier en toute légitimité le droit à l'héritage bon ou mauvais à condition bien sûr de ne pas en rester là » dit M. Lacheraf.
Or, depuis l'indépendance et jusqu'à la fin 1970 Ibn Khaldoun devient à la mode c'est-à-dire une vogue passagère ou durable aussi bien dans les rangs de l'intelligentsia maghrébine que chez les intellectuels européens. Si chacun, selon son optique voit en lui soit « l'homme protée » soit « l'homme orchestre », « il y a ceux qui, par signe extérieur d'une initiation bourgeoise de surface l'évoque, mais beaucoup plus pour se draper d'un des aspects du néonationalisme de surenchère en substituant, sans s'informer, au château fort d'Ibn Salama, les trop fameuses et néanmoins hypothétiques grottes où aurait vécu Ibn Khaldoun » A. Djeghloul.
«Allons à l'essentiel, sans édulcoration, et tâchons avec retenue d'approcher la démarche et la conception de cet héritage afin d'en extirper la subséquente substance aux fins de l'adapter à notre cadre sociopolitique, à nos structures mentales et socio-économiques à notre environnement géo-humain dans lesquels on évolue au sortir d'une longue histoire léthargique assumée – recours à la protection ottomane- et subie suite à l'occupation et la domination violente de la colonisation française » écrit-il encore en résumé.
(suivra)

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET BALL:

Les qualifiés pour les 8es de finale sont connus

L'US SÉTIF, le C Constantine, le Rouiba CB et le CRB Dar El-Beïda sont les derniers qualifiés pour les 8es de finale de la coupe d'Algérie de football. Les quatre formations ont décroché leurs billets pour la suite de la compétition en clôture des 16es de finale disputée samedi.

A l'image de l'IRB Bordj Bou Arréridj, de l'AB Skikda et du PS El Eulma qualifié vendredi, l'US Sétif, le C Constantine, le Rouiba CB et le CRB Dar El-Beïda se sont accordés le droit de poursuivre l'aventure dans l'épreuve en disposant respectivement de l'US Biskra, du MT Sétif, du CS Gué de Constantine et du TRA Draria.A l'issue de

ces 16es de finale, les qualifiés pour les 8es de finale sont : le GS Pétroliers (tenant du titre), le MS Cherchell, l'USM Blida, l'O. Batna, le CSMBB Ouargla, l'OMS Miliana, le WO Boufarik, le NA Hussein-Dey, l'IRB Bordj Bou Arréridj, l'AB Skikda, le PS El Eulma, l'US Sétif, le C Constantine, le Rouiba CB et le CRB Dar El-Beïda.

Pour rappel, huit des seize formations ont validé leurs billets pour la prochaine étape de Dame coupe sans même jouer suite au forfait de leurs adversaires.

Le dernier club qualifié sera connu prochainement à l'issue du match

prévu entre le NB Staouéli et l'USM Alger. Cette partie a été reportée « à cause du retour tardif des 3 joueurs du NB Staouéli qui ont pris part au championnat arabe des nations avec la sélection nationale », comme indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

RÉSULTATS :

OS Bordj Bou Arréridj - IRB Bordj Bou Arréridj	49-53
AB Skikda - MC Saïda	58-43
JRB Chlef - PS El Eulma	39-73
US Biskra - US Sétif Forfait de l'US Biskra	
C Constantine - MT Sétif	86-64
CS Gué de Constantine - Rouiba CB	69-91
CRB Dar El-Beïda - TRA Draria	96-73

NATIONALE UNE DE VOLLEY BALL- 2E PHASE : 10e JOURNÉE

Résultats :

Poule E :

OMK El Milia - GS Pétroliers	1-3
MB Béjaïa - ES Tadjenanet	0-3
PO Chlef - WA Tlemcen	3-1
RC M'Sila - ES Sétif	1-3

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	27	10
2. ES Sétif	25	10
3. ES Tadjenanet	18	10
4. WA Tlemcen	13	10
5. OMK El Milia	12	10

POULE F :

O. El Kseur - ASV Blida	3-0
EF Ain Azal - NC Béjaïa	2-3
WO Rouiba - JSC Ouled-Adouan	1-3
MBC Laghouat - NR Bordj Bou Arréridj	0-3

Classement :

1. NR Bordj Bou Arréridj	30	10
2. EF Ain Azal	22	10
3. JSC Ouled-Adouan	21	10
4. NC Béjaïa	19	10
5. O. El Kseur	12	10

MONDIAL-2017 DE FLEURET (DAMES) À ALGER :

L'Italie s'adjuge le titre par équipes à Alger

La sélection italienne d'escrime a remporté le titre par équipes de la 3e étape de la Coupe du monde-2017 de fleuret féminin, en battant en finale son homologue russe (45-35), dimanche à la salle Harcha (Alger).



La troisième place est revenue à la France, vainqueur des Etats-Unis (45-33) lors du match de classement. Les sélections russe et italienne ont atteint la finale, en battant en demi-finales, respectivement, la France (45-28) et les Etas-Unis (45-36). De son côté, la sélection algérienne a terminé à la 14e et dernière place du classement par équipes, après avoir encaissé dimanche trois défaites consécutives. En 1/8 de finale, les Algériennes Meriem Mebarki, Anissa Khelfaoui, Zeboudj Sonia et Narimene El-Houari ont perdu leur duel face aux Sud-Coréennes (45-21), avant de s'incliner en match de classement (9e-15e places) devant les Autrichiennes (45-23).Les coéquipières d'Anissa Khelfaoui se sont inclinées une nouvelle fois devant les représentantes de Hong Kong (45-35), pour le classement des 13e et 14e places. «Le niveau de la compétition a été très relevé avec la présence des meilleures sélections. Nous avons essayé de relever le défi en incorporant quelques jeunes athlètes, mais sans pour autant attendre l'exploit.

Le temps est venu pour rajeunir l'effectif national. C'est mon avis et c'est l'avis de la Fédération», a indiqué à l'APS l'entraîneur national, le Roumain George Kodreanu Mugur. En individuel, les escrimeuses algériennes Anissa Khelfaoui et Meriem Mebarki avaient été éliminées samedi du tableau des 64 en s'inclinant, respectivement, face à l'Américaine Sylvie Binder (15-11) et l'Autrichienne Freya Cenker (15-5).

Les autres Algériennes engagées dans la compétition à savoir Sonia Zeboudj, Yasmine Tentaz, Narimene El-Houari, Yasmine Menaouer, Leïla Ghazi, Nihel Guemmar et Yelli Sadoudi, ont toutes été éliminées dès la phase de qualification, disputée samedi matin, tandis qu'Amira Rouibet a déclaré forfait pour blessure. Outre l'Algérie, cette étape de la 30e édition de la coupe du monde de fleuret féminin a enregistré la participation de l'Autriche, du Canada, de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de la Grèce, d'Hong Kong, de la Hongrie, de l'Italie, de l'Inde, du Japon, de la Corée du Sud, de la Pologne, de la Roumanie, de la Russie, de la Turquie, des Etats-Unis et de la Chine. L'étape d'Alger, la 3e de la coupe du monde-2017 après Cancun (Mexique) et Turin (Italie), est la seule inscrite au circuit d'Afrique de fleuret féminin.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SPORTIVES:

Appel au respect des dispositions légales et réglementaires

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a appelé, dimanche, les secrétaires généraux des Fédérations algériennes à faire appliquer et respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur, lors de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales.»Les dispositions légales et réglementaires qui régissent le processus de renouvellement des instances sportives nationales doivent être mises en évidence, lors des prochaines assemblées générales électives des fédérations», a insisté M. Ould Ali, lors de la réunion tenue avec les secrétaires généraux des fédérations sportives nationales, au siège de son département. Au cours de cette rencontre, à laquelle ont également assisté les cadres du ministère et le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, le premier responsable du secteur a tenu à sensibiliser les SG de l'ensemble des fédérations sur l'importance du travail qui les attend durant l'opération de préparation et d'organisation des prochaines assemblées.»La rencontre d'aujourd'hui est à la fois capitale et très importante. Elle constitue une étape prépondérante dans le processus de renouvellement des fédérations sportives

C'est pour cela que j'insiste sur la responsabilité qui vous incombe dans cette opération et aussi sur l'étape de transition qui est très sensible. Vous êtes les garants de la réussite du processus», a lancé le ministre à l'adresse des SG des fédérations. Les secrétaires généraux présents ont été destinataires de toutes les informations, aspects et mesures en relation avec l'organisation et la gestion des deux assemblées (ordinaire et élective).»Nous tenons, en collaboration avec le COA, à faire respecter les dispositions de la loi et du décret exécutif. Des instruments de suivi et de contrôle du processus de renouvellement seront mis en place», a conclu le ministre de la Jeunesse et des Sports.

Les Assemblées ordinaires et électives des Fédérations sportives avant la fin février. Les Assemblées générales (AG) ordinaires de l'exercice écoulé (2015-2016) et électives des fédérations sportives, pour le prochain mandat (2017-2020), auront lieu du 15 janvier au 28 février 2017, rapporte la note méthodologique du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), relative au processus de renouvellement des instances sportives nationales.»Les dates de ces assemblées sont arrêtées par chaque fédération sportive nationale conformément à l'échéance (15 janvier-28 février 2017). Ces délais de rigueur, arrêtés par la tutelle, ne doivent pas être dépassés et doivent permettre aux organes exécutifs issus des prochaines élections d'assumer pleinement la totalité de leur mandat olympique», explique la note. En plus du respect strict de l'échéancier fixé, chaque fédération sera tenue d'organiser en deux étapes successives, une AG ordinaire pour l'étude et l'approbation des bilans moral et financier de l'exercice 2015-2016 et dans une intervalle de 15 jours, une AG élective pour élire un nouveau bureau exécutif pour le prochain mandat olympique (2017-2020).

CLASSEMENT AIBA

QUATRE BOXEURS ALGÉRIENS DANS LE TOP 10

QUATRE BOXEURS algériens ont terminé l'année 2016 dans le top 10 du classement de l'association internationale de boxe (AIBA), publié durant ce mois de janvier. Selon le dernier classement mondial (seniors-hommes) publié sur le site internet de l'AIBA, Mohamed Flissi est classé N.2 de la catégorie (-52 kg) avec 2200 pts, derrière l'Azeri Mamishzada Elvin (2500 pts) et devant le Cubain Veitia Soto Yosbany (2000 pts).Deux autres pugilistes algériens figurent dans le top 5, il s'agit de Benchebla Abdelhafid, 4e de sa catégorie (81 kg) avec un total de 1500 pts et de Chadi Abdelkader, classé 5e dans la catégorie 64 kg avec 1200 unités.Pour sa part, Réda Benbaziz a occupé la 6e place de la catégorie (60 kg) avec 1650 pts au total, alors que ses compatriotes Khalil Litim (56 kg) et Grimes Mohamed (+91 kg) se sont classés, respectivement, 11e (800 pts) et 12e (630 pts).Dans la catégorie (46-49 kg), Toudjine Zoheir a occupé la 32e place (240 pts),

alors qu'Ilyas Abbadi se positionne au 39e rang dans la catégorie (75 kg).Ce classement mondial a été légèrement dominé par Cuba qui occupe la première place dans trois catégories, alors que chez les dames (classement de décembre 2016), c'est le Kazakhstan qui a dominé le ranking (4 premières places sur 9 catégories).

CAN 2017- GROUPE B/TUNISIE 0-SÉNÉGAL 2

Les Lions de la Terenga rugissent d'entrée et avertissent

Il aura fallu attendre le quatrième match de la CAN Total, Gabon 2017 pour assister à une première victoire, celle du Sénégal sur la Tunisie.



Le résultat est plutôt flatteur pour les Lions de la Teranga qui ont subi le jeu, un peu avant la mi-temps, et beaucoup après. Le réalisme a payé. A l'inverse on se demande encore après la rencontre, et on se le demandera longtemps, comment les Tunisiens s'y sont pris pour ne pas être allés chercher le ballon au fond des filets d'Abdoulaye Diallo. Commençons par les buts. Le premier sur pénalty, consécutif au fauchage d'Aymen Abdennour sur le capitaine des Lions Cheikhou Kouyaté. Sadio Mané trompe Aymen Mathlouthi. Ses fans n'attendaient pas moins de lui (1-0, 9'). Auparavant il n'y avait eu qu'un seul tir sénégalais et surtout une tête de l'attaquant tunisien Ahmed Akaïchi, à une poignée de centimètres de la cage sénégalaise. Le même Akaïchi n'était pas loin d'égaliser au quart de jeu sur un ballon perdu par la défense sénégalaise. Le deuxième but de la première période et du match survenait à la demi-heure de jeu. Une tête de Kara Mbodji, le défenseur qui avait traversé tout le terrain pour sauter plus haut que tout le monde. Ensuite, pendant une heure, plus de buts. Il est pourtant impossible de dénombrer le nombre d'opportunités que se sont créés les joueurs tunisiens. Surtout au cours de la seconde phase de la partie. Rien que de la 57e à la 62e minute, une demi-douzaine, Msakni, Akaïchi, Sliti et quelques autres. Les Aigles faisaient penser aux rapaces auxquels ils empruntent leur surnom qui sillonnent le ciel mais qui, par aveuglement, sont incapables de viser leur proie. Incroyable, inracontable. Les Tunisiens pourront invoquer la malchance, la maladresse. Peut-être omettront-ils de mettre en cause leurs erreurs techniques. Et puis cette incapacité à changer de rythme dans leur course quand les Sénégalais donnaient une plus grande impression de puissance, de vitesse, de percussion. Cependant les hommes d'Aliou Cissé, l'ancien capitaine de la génération 2002, quart de finaliste de la Coupe du monde en Asie, ont souffert, beaucoup souffert, en défense en particulier et ils doivent beaucoup à leur gardien Diallo qui a déjoué avec succès tous les plans tunisiens. Les Sénégalais ont gagné mais on n'a pas pu encore savoir s'ils avaient la trempe du champion 2017. Trop tôt. Leur prochain match sera très important. Par chance, ce sera contre le Zimbabwe, très éprouvé physiquement par sa rencontre avec l'Algérie. La Tunisie, jeudi prochain, sera opposée à son voisin algérien.

RÉACTIONS

ALIOU CISSÉ (SÉLECTIONNEUR DU SÉNÉGAL) :
« Le mérite revient aux joueurs qui ont donné leur meilleur d'eux-mêmes face à une très bonne équipe tunisienne. Les coups de pied arrêtés sont très importants dans le football. Nous avons réussi une bonne première mi-temps, mais en seconde, nous avons éprouvé des difficultés. C'est important de gagner le premier match. Maintenant, il faut continuer sur cette lancée pour tenter de réaliser un très bon match face à une surprenante équipe du Zimbabwe qui a montré de belles choses face à l'équipe algérienne ».

HENRY KASPERCZAK (SÉLECTIONNEUR DE LA TUNISIE) :
« Nous avons raté un grand nombre d'occasions. Les Sénégalais ont été plus chanceux que nous, notamment sur les coups de pied arrêtés. Ils ont réussi l'essentiel. Dans l'ensemble, il y a des satisfactions, et il nous faut réagir face à l'équipe d'Algérie. Jeudi, ce sera un match très important pour nous comme pour les Algériens. On va bien le préparer pour gagner ».

M'BOLHI SORT UN GRAND MATCH ET FAIT TAIRE SES DÉTRACTEURS

SANS le brio inconstatable et les sauvetages miraculeux du keeper Raïs M'Bolhi, la sélection nationale aurait pu connaitre une grosse désillusion et sérieusement hypothéqué ses chances de qualification pour le second tour. Le nouveau pensionnaire du Stade Rennais, et en dépit de son manque de compétition, a sans doute maintenu l'EN en vie. Il aura été tout simplement époustouflant sur trois arrêts qui ont évité le pire aux Fennecs. Il a tout simplement fait taire ses détracteurs et notamment ceux des plateaux de télévision en prouvant qu'il est de loin le gardien numéro 1 des Verts. Il est donc clair que les hommes de Georges Leekens vont encore une fois compter sur lui pour passer l'écueil des Aigles de Carthage et les Lions de la Teranga sans dégâts car ils n'ont pas droit à l'erreur, jeudi prochain face puisque le plus dur reste à faire.

S. S.

MAHREZ ÉLU HOMME DU MATCH

AUTEUR d'un doublé face au Zimbabwe, Mahrez a été élu l'homme du match par la CAF. Il faut dire que le joueur de Leicester City a livré une belle prestation aujourd'hui en inscrivant deux jolis buts. Guedioura : «il faut impérativement battre la Tunisie» «On savait que le début de la compétition allait être difficile, mais entre temps on n'a pas perdu cette rencontre qu'on aurait aimé gagner. Maintenant, il faut penser à la Tunisie, je dirais dans ce cas qu'il vaut mieux monter doucement et sûrement dans la compétition que de se casser les dents d'entrée, seulement en face il y avait une très bonne équipe du Zimbabwe. Il ne faut pas se poser de question, il faut vaincre la Tunisie ! on a été pris au début du match après notre but, ils nous ont planté deux réalisations en un temps assez réduit, ce qui nous a un peu perturbés, on avait reculé en première mi-temps et cela nous a coûté cher. En deuxième mi-temps, on a bien avancé, la preuve on a joué dans leur camp. Maintenant, on doit corriger nos erreurs et bien préparer le match face à la Tunisie qu'il faudra battre sans chercher à faire des calculs.»

Comment ont joué les Verts

M'BOLHI : quelque peu responsable quant au premier but du Zimbabwe, Rais a réalisé un grand match, sauvant à trois reprises l'EN. M'bolhi a bien confirmé qu'il reste le numéro un à son poste, et ce en dépit de son manque de compétition.

BELKHITER : le néo-capé des Verts et latéral droit du Club Africain a totalement raté son baptême de feu pour sa première CAN en se rendant fautif dans les deux buts erreurs dans sa propre zone. Il a été à l'origine du penalty de l'équipe adverse et très peu rassurant dans sa zone où il a eu du mal à museler son vis-à-vis. Ce qui lui a valu d'être remplacé à la mi-temps par Meftah.

GHOULAM : il a tiré son épingle du jeu mais a été moins tranchant sur le plan offensifn, comme d'habitude. Bien plus à l'aise en seconde période où il a apporté son soutien à Soudani, mais ces centres, n'ont pas été exploités par Slimani.

BENSEBAÏNI : l'une des satisfactions de la soirée. Leekens peut être rassuré maintenant pour ce poste de stoppeur. Il a apporté sa touche technique dans l'axe-défensif. Malgré son jeune âge, l'ex académiciens ne s'est jamais affolé. Au contraire, il a sauvé plusieurs situations dangereuses en prenant le soin de contribuer au jeu offensif. Sa reprise de la tête sur la transversale aurait pu changer le cours du match.

MANDI : promu capitaine, Mandi a bien rempli sa mission, créant une relation de confiance entre lui et Bensebaini. Le libéro algérien est à créditer d'un bon match.

GUEDIOURA : il a eu du mal à rentrer dans son match en commettant plusieurs erreurs de relance. Sa puissance physique lui a permis de refaire surface au fil des minutes, mais il a manqué de synchronisation avec son coéquipier du milieu, Bentaleb.

BENTALEB : loin de son rendement habituel que tout le monde lui connaît, il a soufflé le chaud et le froid. Bentaleb est passé presque inaperçu et nous a paru mal à l'aise dans l'entrejeu des Verts. Nous doit une meilleure prestation.

BRAHIMI : le lutin des Verts a tout tenté mais a péché par un excès d'individualisme et de précipitation. Ce qui a permis à la défense adverse de revenir, de s'organiser et de priver les Fennecs de bonnes occasions. Certes, dangereux la balle au pied, il n'a pas toujours eu l'efficacité et le génie attendus de sa part pour mettre ses attaquants sur orbite.

MAHREZ : l'Algérie lui doit encore une fière chandelle. Le nouveau ballon d'Or africain a été égal à lui-même. La star des Verts, auteur d'un joli doublé, a eu le mérite de sauver une situation qui semblait perdue pour l'EN.

SLIMANI : il a été l'une des plus grandes déceptions de ce match. Il n'a rien montré de positif. Sevré de bons ballons, le joueur de Leicester n'a pas confirmé son statut de chasseur de buts. Il a raté inexplicablement le troisième but dans les dernières minutes du match.

SOUDANI : inexistant en première mi temps, il s'est bien repris après la pause. Soudani a bien travaillé sur le côté gauche, grâce à sa rapidité d'exécution et à sa vivacité. Il a été remplacé par Ghezzal.

MEFTAH : incorporé en seconde mi-temps, l'Usmiste a tenu convenablement son rôle. Il a bien aidé ses coéquipiers sur le plan offensif. Il mérite qu'on lui fasse de nouveau confiance.

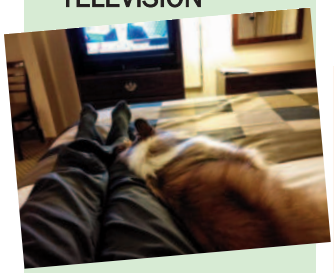
S. S.

COMMUNIQUÉ

Le ministre de la Jeunesse et des Sports félicite les Verts

Aux joueurs, dirigeants et staffs technique de l'Equipe nationale de football suite à votre premier match disputé contre l'équipe du Zimbabwe soldé par un nul dans le cadre de la 31e édition de la coupe d'Afrique des Nations (CAN 2017) de football au Gabon, je tiens à vous transmettre une fois de plus tous mes encouragements et mon soutien en prévision de vos prochaines confrontations. Votre première sortie au cours de cette compétition doit constituer pour vous un déclic et que votre professionnalisme vous servira pour poursuivre au mieux votre aventure africaine. Je vous invite à ne pas céder au découragement et éviter la tension.
En cette période difficile nous demeurons à vos côtés et continuons à vous faire confiance.

NON, VOTRE CHIEN N'AIME PAS FORCÉMENT LA TÉLÉVISION



SI LE CHIEN semble apprécier l'activité domestique de son maître, la réalité s'avère beaucoup moins évidente... Les images pullulent sur YouTube et le meilleur ami de l'homme possède même sa propre chaîne consacrée: DogTV. Pourtant, il n'aime pas forcément ce que son propriétaire lui impose et, à vrai dire, cela lui importe sans doute peu.

Vision dichromatique

Premièrement, leur vision ne distingue que des nuances de bleu et de jaune, ils se montrent surtout sensibles aux mouvements et ont rendance à suivre le regard de leur maître. Leur attention face à l'écran reste, par ailleurs, très minime: ils jettent un coup d'oeil, tout au plus, mais rarement plus de trois secondes consécutives.

Interactions

En revanche, ils interagissent régulièrement avec les sons familiers liés à leur quotidien: aboiements, grognements, cris, gémissements, couinement, ainsi que les échanges entre l'humain et le chien à l'écran. Malgré les expériences relatées par les experts vétérinaires, il est par contre encore difficile de cibler ce qui intéresse réellement le chien à la télévision.

Intérêt?

Peut-être rien, tout simplement. Des études ont en effet démontré qu'il s'attardait à peine sur les émissions réalisées sur mesure, en fonction de ses attentes. Peut-être apprécie-t-il surtout le temps passé paisiblement dans le salon, avec son maître à ses côtés.

Perception de l'image

Les chercheurs constatent toutefois une amélioration de la perception de l'image proportionnelle à l'évolution de sa résolution. Les chiens distinguent donc mieux les personnages désormais qu'à l'époque des téléviseurs à tube cathodique.

L'incroyable histoire d'amitié entre un plongeur et un requin

À CHACUNE de ses sorties sous-marines, Rick Anderson, un plongeur australien, est accueilli par un câlin de ce requin.

Qui a dit que les humains ne pouvaient pas se lier d'amitié avec les requins? L'histoire de Rick Anderson et d'une femelle requin dormeur de Port-Jackson prouve le contraire. Il y a maintenant sept ans, le plongeur australien a approché l'animal alors qu'il ne "mesurait que quinze centimètres".

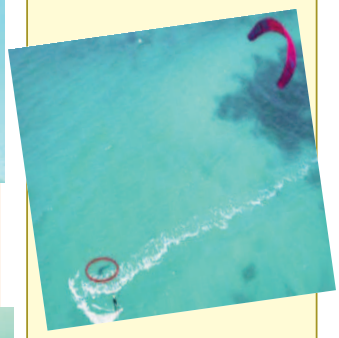


"Je l'ai approchée prudemment pour ne pas l'effrayer, et je l'ai gentiment tapotée avec les doigts. Une fois qu'elle s'est habituée à moi, je l'ai bercée dans ma main et je lui parlais de manière apaisante à travers mon régulateur", a-t-il expliqué au site The Dodo.Si Rick n'a pas donné de nom à l'animal, il le reconnaît grâce aux marques sur sa peau, et à son accueil particulier. En effet, depuis leur première rencontre, le requin offre toujours un câlin au plongeur. "Elle me reconnaît et nage vers moi pour une caresse et un câlin. Elle s'est vite habituée à moi, (...) elle me tapote les jambes jusqu'à ce que j'ouvre les bras pour un câlin".Rick espère que son histoire va redorer l'image de ce grand poisson, souvent vu comme un tueur sanguinaire. "C'est une des plus grandes fausses idées à propos des requins: qu'ils sont tous des tueurs attendant que des gens entrent dans l'eau pour les dévorer", a déclaré Rick, qui a pour habitude de nager avec de nombreuses espèces de requins.

Le requin dormeur de Port-Jackson vit dans l'ouest du Pacifique et peut mesurer jusqu'à 1m60 de long. Ce requin a pour particularité d'avoir gardé son apparence préhistorique, son anatomie n'a en effet pas changé depuis près 300 millions d'années.



FAIRE DU KITESURF PEUT PARFOIS RÉSERVER UNE GROSSE SURPRISE



Isabelle Fabre, 30 ans, a eu la peur de sa vie en Australie.La scène a été filmée grâce à un drone. Isabelle Fabre, qui tient un blog de voyages sur internet, a croisé par hasard un requin blanc alors qu'elle faisait du kitesurf sur la côte ouest de l'Australie.

Une ombre? Un dauphin?

Au départ, Isabelle Fabre n'avait pas repéré l'animal. Elle pensait que l'ombre, en-dessous de sa planche, avait été formée par sa voile. Ensuite, elle a pensé à un dauphin.

"Il me tournait autour. Quand il est passé sous ma planche, j'ai compris qu'il s'agissait d'un énorme requin blanc", précise Isabelle Fabre dans The Sun.

"Isabelle, sors de là!"

Cyril, le caméraman, a aperçu le requin sur son écran. "Il criait: Un requin! Isabelle, sors de là! Je croyais que c'était la fin pour moi", ajoute la bloggeuse française de 30 ans.

Au final, Isabelle Fabre, effrayée, a pu regagner la terre sans aucune blessure. Sa vidéo publiée sur Facebook rencontre actuellement un grand succès.

IL SURVIT À UNE AVALANCHE GRÂCE À SON SAC À DOS

LE SNOWBOARDEUR Tom Oye dévalait en hors-piste les pentes enneigées sauvages de Whistler, dans l'État canadien de Colombie britannique. Quand, tout à coup, la calotte poudreuse se dérobe sous sa planche: c'est l'avalanche. La dégringolade infernale s'amorce et le manteau neigeux tente littéralement d'avaler sa pauvre victime.



Heureusement pour lui, Tom Oye a bien préparé sa sortie, équipé d'un sac à dos gonflable Black Diamond Halo 28 Jetforce. Il active la procédure d'urgence et, telle une mini-montgolfière, la bulle le maintient la tête hors de la vague déferlante. Il lui doit la vie sauve. Cet amateur de sensations fortes s'est offert une belle frayeur, comme en témoignent les images ci-

APRÈS LES FÊTES, UN CHAMPIONNAT DE LANCER DE SAPIN

8,15 MÈTRES, tel est le meilleur lancer mesuré lors de la troisième édition du championnat de lancer de sapin, organisée samedi soir place Edouard Pinoy, dans la commune bruxelloise d'Auderghem. Plus de 230 participants, dont certains déguisés, se sont prêtés au jeu. Le record, établi en 2015, reste à 8,83 mètres.

La compétition, organisée par l'asbl Motum avec la commune d'Auderghem et le centre socio-culturel Den Dam, était ouverte à tous, hommes, femmes, enfants, en équipe ou individuellement, avec des arbres d'un gabarit différent selon les catégories. Chaque lanceur est libre d'utiliser un sapin plus lourd que celui attribué à sa catégorie, mais pas un plus léger, stipule le règlement du championnat.





Le saviez-vous

WALT DISNEY A UNE FOIS ÉTÉ RENVOYÉ PAR UN JOURNAL POUR NE PAS ÊTRE ASSEZ CRÉATIF !



Walt Disney a montré un intérêt pour l'art et le dessin dès son jeune à âge. Il a commencé à vendre ses dessins aux voisins à l'âge de 7 ans, commençant ainsi le début d'un empire. Cependant il a eu beaucoup de difficultés pour réussir. Alors qu'il était au lycée McKinley à Chicago, il a contribué au journal de ce dernier avec ses dessins et ses photographies. Encouragé par sa mère et son frère, il s'est également inscrit à des cours du soir à l'Académie des Beaux-arts pour développer son talent.

En 1919, Disney a été embauché par le journal Kansas City Star. Plus tard, il a été renvoyé de ce journal, puisque, selon son éditeur, Disney manquait de créativité, d'imagination et n'avait pas de bonnes idées.

Ironiquement, la Walt Disney Company, a acheté en 1985 ABC (American Broadcasting Company), qui détient le journal Kansas City Star.

Avec HPE, QuantCube analyse le monde en temps réel



En quoi consiste le programme de sponsoring HPE à destination d'entreprises innovantes, et comment s'est-il appliqué à la relation entre vos deux entreprises ?

Eric Pradier, VP & GM Technology Consulting EMEA, Hewlett Packard Enterprise : L'enjeu de ce programme est double : il comporte d'une part un volet développement, dans lequel les startups sélectionnées bénéficient d'un accès privilégié aux ressources technologiques et humaines de HPE pour accélérer leurs projets, et d'autre part un volet « coaching », qui met en relation directe le dirigeant de l'entreprise en question et un mentor au sein de HPE. C'est dans ce double cadre que nous accompagnons aujourd'hui QuantCube.

Than Long Huynh, CEO de QuantCube : L'accès à ce programme a été un levier majeur dans le développement de notre société. Nous sommes des spécialistes de l'analyse Big Data en temps réel. Nous travaillons à l'élaboration de modèles analytiques et prédictifs pour le compte de clients évoluant dans des secteurs aussi variés que l'énergie, la finance ou encore l'assurance. Notre spécificité est que nous nous basons sur des sources de données extrêmement diverses, et pour la plupart non structurées. Je parle ici de blogs, de réseaux sociaux, mais aussi de données satellitaires par exemple. Cela suppose une capacité à rassembler, traiter et analyser des volumes de données considérables. A ce titre, le fait de pouvoir bénéficier de la puissance du cloud HPE, mais également de la méthodologie et des compétences de leurs équipes constitue un atout de premier plan.

On a le sentiment que cette collaboration est avant tout l'histoire d'une rencontre entre deux hommes et deux projets…

Than Long Huynh : Absolument. Outre l'apport technologique et opérationnel de HPE, la relation qu'Éric et moi-même avons tissée est un formidable terrain d'expression et d'échanges. Je suis pour ma part issu du monde de la banque et des fintechs, et Éric m'apporte son formidable background technologique et innovant. Son expérience et son recul lui permettent de m'accompagner dans la plupart de mes réflexions stratégiques, et il n'hésite pas à m'ouvrir son carnet d'adresses pour nous mettre en relation avec de grands comptes auxquels notre technologie peut bénéficier, mais auxquels nous n'aurions pas eu accès aussi facilement. C'est donc à la fois un véritable accélérateur, mais également un aiguilleur, qui m'apporte un cadre méthodologique et une fantastique vision marché. Eric Pradier : Than Long est un formidable entrepreneur. Surtout, il a bien compris que la situation que nous vivons actuellement est une révolution. Dans la fameuse transformation digitale, toutes les technologies sont à un pic, et offrent des opportunités considérables pour qui sait en tirer parti. Avec le volume exponentiel de données disponibles, on peut inventer de nouveaux modèles beaucoup plus efficaces de gestion, d'analyse et de prédiction, en faisant abstraction des pratiques passées. Le savoir est là, dans ce gigantesque lac de données, et QuantCube dispose aujourd'hui des compétences, des méthodes et des techniques pour tirer parti de ce fantastique gisement d'informations. Les premières expériences réussies auprès d'acteurs issus de secteurs très différents sont d'ailleurs là pour l'attester.

Il leur reste désormais à s'imposer comme un partenaire crédible auprès de grandes entreprises, et je ne doute pas qu'ils y parviennent rapidement.

LE SECRET DE LA RÉUSSITE DE QUANTCUBE, C'EST CETTE MAÎTRISE DE LA DATA ?

Eric Pradier :

C'est avant tout la maîtrise de données nouvelles. On parle ici de data non traditionnelles, donc nettement plus complexes à appréhender et à maîtriser. Tout l'enjeu est de passer d'une logique de savoir à une logique d'intelligence, car elle est partout dans cette data. Si on sait la collecter et l'analyser, on peut en tirer des modèles prédictifs applicables à tous les marchés : si on sait la lier à un comportement d'acheteur, d'investisseur ou même de votant, on mesure les innombrables domaines dans lesquels QuantCube peut porter le changement.

Than Long Huynh : Dans les années 80, le système d'information était le nerf de la guerre. Aujourd'hui, c'est le traitement des données. Grâce à la performance de nos modèles analytiques et à la puissance de calcul offerte par HPE, nous pouvons prévoir en temps réel la croissance d'une société, d'un secteur, d'une ville ou même d'une région du monde.

L'accès à la donnée est potentiellement illimité. Notre credo est de partir de besoins concrets et des applications déployées, et d'alimenter ensuite notre matrice avec les données les plus pertinentes.

Cette approche nous permet aujourd'hui de nous projeter dans n'importe quel secteur, de la finance aux Smart Cities, en passant par le sport !



LE BIG DATA – COMMENT L'EVOLUTION DE LA COLLECTE MASSIVE DE DONNÉES A MODIFIE NOTRE MODE DE VIE ?

FACEBOOK COMMENCE À TESTER SON OUTIL ANTI FAKE NEWS EN ALLEMAGNE

LE ROI des réseaux sociaux va notamment faire appel à des organismes indépendants pour vérifier certaines informations publiées.Si Facebook a été critiqué au quatre coins du monde pour son laxisme envers la diffusion de fausses informations (ou fake news), c'est en Allemagne que les initiatives sont prises. En début d'année, le site Heat Street rapportait les propos du président du groupe parlementaire des sociaux démocrates Thomas Oppermann selon lesquels le gouvernement songe à faire passer une loi imposant des sanctions financières.

En vertu de ce projet, les réseaux sociaux, au premier rang desquels Facebook, se verraient infliger 500.000 euros pour chaque jour de présence d'une fausse information dès lors qu'elle aura été signalée. Les plaintes concernant une fake news pourraient émaner à la fois de sources publiques ou privées.

La loi en question obligerait également les réseaux sociaux à établir une antenne en Allemagne chargée de traiter les demandes de retrait de fausses informations. Sous pression, Facebook a annoncé une série de mesures qui désormais seront testées à grande échelle en Allemagne dès le premier semestre en prévision des élections dans le pays.

Facebook propose ainsi une commande qui permet de signaler un contenu comme contenant de fausses informations. C'est une possibilité de plus en fait, puisqu'il était déjà possible de signaler un message comme étant "ennuyeux" ou "indésirable".

Le site comptabilisera ces signalements et décidera en fonction de cela, et d'autres critères non précisés, de soumettre le contenu à des vérificateurs spécialisés qui s'appuieront sur les codes du fact-checking de l'institut de journalisme Poynter. Suite à leur travail, les contenus litigieux seront tagués et indiqués comme "contestés par des vérificateurs indépendants" mais ces contenus ne seront pas censurés ou effacés. Autre conséquence : ces contenus ne pourront plus faire l'objet d'une promotion publicitaire.

NOTE 7 : LES BATTERIES SEULES SOURCES DU DÉSASTRE, PAS LE DESIGN ?

Les conclusions de l'enquête officielle de Samsung devraient être rendues publiques le 23 janvier prochain mais des éléments ont déjà fuité.

Le mystère enfin percé ? Aujourd'hui, Samsung aurait une idée précise des raisons qui ont conduit au fiasco Note 7, les résultats de son enquête seront dévoilés le 23 janvier prochain, selon une source citée par Reuters, histoire de tourner la page et de passer au lancement stratégique du Galaxy S8 prévu entre fin février et avril.

La même source a lâché quelques infos : il semblerait que les conclusions de cette enquête accablent la batterie en elle même et pas la conception du terminal. Samsung aurait été capable de reproduire les cas d'incendies du Note 7 au cours de son enquête et a conclu que la conception du matériel ou d'éventuels problèmes liés au logiciel ne pouvaient en être la cause. Une conclusion qui contredit le travail d'ingénieurs indépendants qui se sont également penchés sur cette affaire. Pour eux, la batterie n'est pas la seule en cause. Elle aurait été rendue dangereuse à cause de la conception "aggressive" du smartphone. Dans la course à la finesse (le Note fait 7,9 mm d'épaisseur), Samsung est peut-être aller trop loin puisque le châssis ferait pression sur la batterie, d'autant plus que le compartiment qui reçoit la batterie a été réduit au maximum.

Questions ? Réponses !

RÉGIME : MANGER MOINS POUR MAIGRIR, UNE BONNE IDÉE ?



Depuis des décennies le modèle de balance calorique (apport/dépense) règne en maître. En se basant sur ce modèle, on peut donc penser en simplifiant que si on mange trop (apport) on grossit et que si on fait du sport (dépense) on maigrit. Mais ce modèle est en partie erroné.

Perte de poids : une question de qualité des aliments

Pour souligner le fait que manger moins ne fait pas maigrir, il suffit de prendre entre autres l'exemple de populations sous-alimentées du fait de la pauvreté. Chez certaines de ces populations, on trouve de nombreuses personnes obèses. Plus on est pauvre et plus le risque d'être en surpoids est susceptible d'augmenter, un phénomène confirmé par les Centers for Disease Control (Centres de contrôle des maladies). Alors comment peut-on être en surpoids en ne mangeant que très peu ? C'est que la prise de poids vient de la qualité des aliments, non de leur quantité. Et les populations les plus pauvres ne peuvent se nourrir que d'aliments de base, riches en amidon par exemple (pommes de terre, riz, maïs...), alors que les meilleurs apports en glucides (que l'on trouve dans les légumes) ne pourront pas être trouvés.

Régime : perdre du poids c'est souvent perdre du muscle

L'autre problème de la diminution des calories journalières vient de la difficulté à tenir ce régime. Pour la plupart des personnes, il n'est pas possible de se réguler toute une vie, les kilos perdus au départ reviennent naturellement lors d'une reprise d'alimentation normale. De plus, l'apport moindre en calorie engendre une fonte des muscles (qui s'apparente donc à une perte de poids sur la balance), leur masse étant en partie remplacée par de la graisse. En mangeant moins, la perte de poids est liée à la perte de muscle, la graisse se stocke et lorsque la personne reprend son alimentation normale, elle reprend alors du poids, par-dessus cette graisse.

Le nombre de girafes a chuté de 40 % ces trente dernières années

Selon l'UICN, le nombre de girafes a dramatiquement chuté ces 30 dernières années faisant ainsi passer ces animaux dans la catégorie des "espèces vulnérables".



Les girafes sont des icônes de la savane. Pour les petits comme pour les grands, difficile d'imaginer ces grandes plaines africaines sans visualiser l'un de ces gracieux animaux. Pourtant, l'espèce Giraffa camelopardalis est en danger. En effet, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ces animaux atypiques font face au déclin dramatique de leur population. Ainsi, le nombre de girafes a chuté de 36 à 40 % ces 30 dernières années.

En 1985, entre 151.700 et 163.400 de ces mammifères au long cou parcouraient le continent Africain. En 2015, on n'en comptait plus que 97.500. Les causes de cette diminution sont nombreuses et ont pour unique responsable l'homme. La hausse de la population humaine conduit à la destruction de leur habitat avec l'intensification de l'agriculture et la construction de nouvelles exploitations minières. Les girafes sont également victimes de la chasse illégale et subissent les ravages des guerres civiles. Pour toutes ces raisons, Giraffa camelopardalis a quitté la catégorie "Préoccupation mineure" pour celle nommée "Vulnérable" sautant ainsi la catégorie "Quasi-menacée". L'UICN a choisi de baser sa classification sur 9 sous-espèces. Selon l'ONG, trois d'entre elles voient leur population augmenter, une stagne et le nombre de girafes des trois autres sous-espèces diminue.4 espèces distinctes de girafes

Si l'Union internationale pour la conservation de la nature a choisi de conserver l'ancienne classification, celle-ci a pourtant été révisée par une étude parue en septembre 2016 dans la revue Current Biology. Selon cette dernière, les girafes ne comptent pas une mais quatre espèces génétiquement distinctes. Après l'analyse ADN d'une centaine de spécimens, les chercheurs avaient en effet proposé la classification suivante :

- la girafe du Sud (Giraffa giraffa). Elle compte deux sous-espèces, celle d'Angola (G. g. angolensis) et celle d'Afrique du Sud (G. g. giraffa).
- la girafe Masai (G. tippelskirchi).
- la girafe réticulée (G. reticulata)
- la girafe du Nord (G. camelopardalis), qui comprend trois sous-espèces : la girafe nubienne (camelopardalis), d'Afrique de l'Ouest (peralta) et de Kordofan (antiquorum).

Les habitants de Papouasie possèdent de l'ADN d'une espèce d'hominidés inconnue

LES HABITANTS de la Mélanésie, région située au nord de l'Australie, possèdent dans leur ADN des traces d'un ancêtre non identifié, suggèrent des chercheurs américains.Les habitants de la Mélanésie - région au nord de l'Australie englobant la Nouvelle-Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et quelques îles autour - possèderaient de l'ADN d'une espèce non identifiée. C'est ce qu'ont suggéré des généticiens de l'Université du Texas lors du Congrès annuel de la Société américaine de génétique humaine, qui s'est tenu du 18 au 22 octobre 2016 à Vancouver (Canada).

LES TRACES DE L'HOMME DE DENISOVA DANS L'ADN DES MÉLANÉSIENS SURESTIMÉES ?

Jusqu'à présent, les scientifiques estimaient que seulement deux hominidés avaient laissé des traces dans l'ADN des Mélanésiens : Neandertal et Denisova, éteints il y a au moins 30 000 ans. Bien que de nombreux fossiles de Neandertal aient été trouvés en Europe et en Asie, l'homme de Denisova



n'est connu que par l'ADN d'une phalange et par quelques dents découverts dans une caverne du nord de la Sibérie. À l'aide d'une modélisation génétique poussée, les chercheurs de l'Université du Texas ont réévalué la quantité d'ADN de Neandertal et de Denisova dans le génome des hommes modernes : selon leur analyse, les Européens et des Chinois présentent une quantité semblable d'ADN néandertalien, proche de 2 %, un résultat similaire aux travaux précédents sur le sujet. Chez les Mélanésiens, cette proportion de gènes est supérieure (2,74 %), ce qui corrobore également des analyses menées antérieurement. Les chercheurs ont également évalué le taux de gènes de Denisova chez les Mélanésiens, seule population identifiée pour l'instant comme possédant une proportion significative de gènes de cet ancêtre. Et là, surprise : le taux de gènes détecté est de seulement 1,1 %, bien inférieur aux estimations précédentes (entre 1,9 à 3,4% selon les études) ! Selon les auteurs, cet écart suggère que les ancêtres des Mélanésiens ont été en contact avec un troisième groupe d'hominidés, probablement issu de la même branche de l'arbre généalogique que celle regroupant Neandertal et Denisova.

Ce ne sont pas les premiers scientifiques à évoquer l'hypothèse de l'existence d'un mystérieux parent dont on n'aurait jamais retrouvé le moindre fossile : en 2012, des chercheurs ont suggéré que des chasseurs-cueilleurs vivant au Cameroun et en Tanzanie portaient dans leur ADN des traces d'une espèce d'hominidés éteinte et jamais identifiée.

2017 EN ENVIRONNEMENT

entre débats houleux et retards à rattraper

Au Québec, le secteur du banc des Américains, situé au large de la Gaspésie, pourrait devenir une zone de protection marine. Les fous de Bassan de l'île Bonaventure s'alimentent dans ce secteur. L'année qui débute sera le théâtre de plusieurs débats sur des enjeux environnementaux qui risquent d'être déterminants au Québec et au Canada. Survol de cinq éléments majeurs à surveiller en 2017.



Le projet de pipeline de TransCanada a été rendu public en 2013, trois semaines après la tragédie de Lac-Mégantic. Mais la controverse a surtout été lancée en 2014, au moment où la pétrolière a mené des travaux en vue de la construction d'un port directement dans la pouponnière des bélugas du Saint-Laurent, à Cacouna.

TransCanada, qui a longtemps refusé de déposer une étude d'impact au Québec pour son pipeline Énergie Est, a finalement accepté de le faire l'an dernier. Et bien que cette étude n'ait toujours pas été jugée complète par le gouvernement Couillard, tout indique que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) devrait commencer ses travaux au cours de 2017.

Les audiences devraient d'ailleurs être le théâtre d'une vive contestation du projet, conçu pour faciliter l'exportation de la production croissante des sables bitumineux albertains.

Qui plus est, le BAPE ne pourra pas se pencher sur les enjeux économiques du projet. Québec a décidé de retirer cet aspect du mandat de l'organisme indépendant, préférant en confier l'étude au ministère des Finances.

La controverse ne se limitera toutefois pas au Québec, puisque le gouvernement fédéral doit lui aussi reprendre l'évaluation environnementale du pipeline, qui pourrait transporter 1,1 million de barils de brut chaque jour d'ici cinq ans.

L'Office national de l'énergie (ONE) vient d'annoncer la composition du nouveau trio de commissaires qui sera chargé de diriger cet examen, après la récusation des anciens commissaires. Deux d'entre eux avaient rencontré Jean Charest alors qu'il était consultant pour TransCanada.

Des groupes environnementaux réclament maintenant la reprise du processus fédéral depuis le début, alors que d'autres estiment qu'une réforme complète de l'ONE est nécessaire avant l'étude d'Énergie Est. Mais TransCanada attend toujours une décision d'Ottawa pour 2018.

Chose certaine, aucun projet du genre n'est à l'abri de recours judiciaires. De telles actions ont d'ailleurs été lancées au cours des dernières semaines contre trois projets approuvés par le gouvernement Trudeau. D'autres pourraient suivre si Washington approuve finalement la construction du pipeline Keystone XL.

PROTECTION DU TERRITOIRE

Retards importants à rattraper

En décembre dernier, le ministre de Pêches et Océans Canada, Dominic Leblanc, a profité de la rencontre des pays membres de la Convention sur la diversité biologique pour réaffirmer qu'Ottawa protégera 5 % des milieux marins du pays d'ici la fin de 2017.

« Notre gouvernement prend des mesures concrètes pour atteindre nos objectifs internationaux en matière de protection de nos zones côtières et marines », a soutenu le ministre. Concrètement, le Canada accuse cependant un retard majeur dans ce domaine.

En fait, à peine plus de 1 % des milieux marins du pays font actuellement partie de zones protégées. Or, en vertu des engagements pris par le fédéral, ce taux doit normalement atteindre 10 % en 2020.

Le gouvernement Trudeau devra donc multiplier les créations de zones de protection marines dès cette année. Deux territoires ont justement franchi récemment une nouvelle étape en vue d'une protection permanente, dont un au large du cap Breton.

Au moins trois projets sont aussi sur la table au Québec, soit un projet de protection dans l'estuaire du Saint-Laurent, un autre au large de la pointe de la Gaspésie et un autre encore autour des îles de la Madeleine. Tous trois stagnent depuis plusieurs années.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Québec devra-t-il accélérer le pas ?

Le gouvernement Couillard ne cesse de répéter qu'il fait de la lutte contre les changements climatiques une priorité de l'État. Il promet d'ailleurs de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 % d'ici 2020 par rapport à 1990. Pour 2030, on parle même d'une réduction de l'ordre de 37,5 %.

Selon le plus récent inventaire complet des émissions de GES, celles-ci ont été réduites de 8,6 % en date de 2013. Ce chiffre a depuis continué de croître, mais le Québec est toujours loin de l'atteinte de l'objectif de 20 %.

Si le gouvernement mise beaucoup sur le marché du carbone, il espère aussi accélérer l'électrification des transports, responsables de plus de 44 % des émissions annuelles de la province. Il souhaite d'ailleurs que 100 000 véhicules électriques circulent sur les routes du Québec d'ici 2020. Ils sont aujourd'hui un peu plus de 12 000.

Parallèlement, les événements climatiques extrêmes des derniers jours en Gaspésie et sur la Côte-Nord témoignent, selon plusieurs, de la nécessité de mettre en place des mesures plus importantes afin de s'adapter aux impacts des changements climatiques. Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a lui-même reconnu cette semaine la nécessité d'en faire « davantage ».

Selon un rapport produit à la demande des premiers ministres des provinces, en 2016, l'adaptation aux effets des bouleversements climatiques est aussi importante que la réduction des GES.

L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE SUR ANTICOSTI

Entre rejet du projet et contrat à respecter

Malgré la réalisation de plusieurs forages sur l'île d'Anticosti au fil des décennies, aucun gisement de pétrole n'a jusqu'ici été découvert sur la plus grande île du Québec. Et aucune entreprise pétrolière majeure ne s'intéresse à ce territoire.

Depuis 2014, un nouveau programme d'exploration, lancé par le gouvernement péquiste et financé en majorité par l'État, doit permettre de déterminer une fois pour toutes s'il existe un réel potentiel en énergies fossiles.

Même si le gouvernement Couillard s'est montré de plus en plus réticent à poursuivre le projet, il a promis de respecter le contrat qui a été signé. Malgré une guerre de mots très médiatisée avec l'opérateur d'Hydrocarbures Anticosti, l'entreprise Pétrolia, Québec a ainsi accordé toutes les autorisations nécessaires en vue des trois forages avec fracturation prévus normalement cette année.

Ces forages devraient d'ailleurs mener à d'autres forages, afin de confirmer s'il existe ou non un gisement pétrolier exploitable.

Pendant ce temps, la municipalité de Port-Menier espère déposer sous peu un dossier au gouvernement fédéral en vue d'une éventuelle inscription d'Anticosti sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le gouvernement Couillard n'a toujours pas dit s'il appuiera cette candidature, une étape essentielle avant le dépôt.

RÉFORME DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs questions demeurent

Le gouvernement du Québec entend, avec le projet de loi 102, « moderniser » la Loi sur la qualité de l'environnement, adoptée il y a plus de 40 ans.

Cette réforme, jusqu'ici peu médiatisée, n'en suscite pas moins de vives inquiétudes chez les groupes environnementaux, qui estiment que le gouvernement Couillard pourrait s'en servir pour restreindre les évaluations menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), réduire les autorisations environnementales et laisser au fédéral le soin d'évaluer certains projets.

Le projet de loi prévoit en effet que le BAPE pourra désormais être mandaté pour mener des « consultations ciblées », donc plus restreintes, en lieu et place des traditionnelles audiences publiques de l'organisme.

Le gouvernement souhaite également réduire de plus de 30 % le nombre d'autorisations ministérielles requises pour les promoteurs, « soit une réduction d'environ 1500 autorisations par année ».

Selon l'analyse d'impact réglementaire du projet de loi, cette mesure « va entraîner des gains importants pour les promoteurs de projets dorénavant exemptés » de l'obligation d'obtenir une telle autorisation. La commission parlementaire qui étudie le projet de loi reprend ses travaux dès le mardi 17 janvier.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

ANTICELLULITE FAIT MAISON

LES RÉSULTATS SONT VISIBLES DÈS 7 JOURS



Il n'y a rien de plus facile que de faire ses propres crèmes, de façon entièrement naturelle. Ces crèmes sont généralement incroyablement plus efficaces que les crèmes de marque achetées en magasin. Nous vous proposons de faire cette crème anticellulite maison, les premiers résultats devraient être visibles dès 7 jours.

Ingrédients:

_ 100 ml de crème hydratante pour bébé
_ 20 gouttes d'huile essentielle d'orange
_ 3-5 gouttes d'huile essentielle de cannelle

La crème pour bébé ne contient pas de produits chimiques ou d'autres substances nocives. Les experts de beauté disent que l'huile essentielle d'agrumes est un excellent anticellulite. Vous pouvez utiliser l'huile essentielle de l'agrume de votre choix.

Mettez tous les ingrédients dans un bocal et remuez jusqu'à ce qu'ils soient touts bien mélangés. Vous ne devez pas utiliser plus de 5 gouttes d'huile essentielle de cannelle.

Laissez reposer de 8 à 10 heures avant de l'appliquer. Il suffit juste de mélanger à nouveau avant utilisation et ne pas oublier de bien refermer le bocal après chaque utilisation.

6 Utilisations Incroyables du lait périmé



La prochaine fois que votre lait sera périmé, pensez à ces 6 manières de ne pas le gaspiller en le mettant à la poubelle :

Faire son propre fromage: Vous pouvez fabriquer votre propre fromage blanc. Faites cuire le lait périmé dans un bain-marie jusqu'à ce qu'il commence à suer. Enlevez-le du feu et égouttez-le dans un linge jusqu'à obtenir une consistance assez épaisse. Ajoutez-y de la crème fraîche, du sel et du poivre.

Vous pouvez aussi fabriquer un fromage « fait-maison ». Recouvrez une passoire de mousseline et égouttez votre lait. Puis nouez la mousseline et son contenu au dessus d'un bol dans le réfrigérateur. Quand la mousseline n'égouttera plus, votre fromage sera prêt.

Faire des pâtisseries : Le lait caillé n'a pas d'incidence sur votre santé lorsqu'il est préparé dans des gaufres, des crêpes ou des gâteaux. Une fois cuites, vos pâtisseries auront même goût que si c'était du lait frais.

Faire un masque de beauté : Appliquez le lait sur votre visage et laissez agir pendant 5 minutes, rincez ensuite avec du lait frais puis avec de l'eau. Ce masque rendra éclaircira votre beau et la rendra plus lisse.

Alimentation des animaux de compagnie : Vous pouvez quelques fois incorporer le lait caillé dans l'alimentation de vos animaux domestiques mais attention, le lait n'est pas bon pour les animaux, veillez à ne pas le faire trop souvent.



Traitement des plantes : Le lait caillé sert de répulsif contre les animaux sauvages, mais aussi d'engrais pour les rosiers.

Faire briller l'argenterie : Appliquez du lait caillé sur votre argenterie, laissez reposer toute la nuit, puis rincez.

Comment se débarrasser naturellement de l'amygdalite et des maux de gorge en seulement 4 heures!



Si vous avez un rhume, des maux de gorge ou une angine persistants ces temps-ci, ce puissant remède fait maison est très efficace.

Vous pensez peut-être que vous avez tout essayé pour guérir, mais ce remède vous permettra de guérir en seulement quatre heures.

Vous devez juste suivre ces 4 simples étapes:

Faites cuire 80 g de graines de cumin dans 200 ml d'eau pendant 15 minutes. Vous obtiendrez un mélange qui ressemble à du café moulu.

Filtrez le mélange et ajoutez 50 ml d'eau, puis faites cuire à nouveau jusqu'à ce que le liquide bouille.

Après quelques minutes, enlevez le mélange du feu et laissez refroidir, puis ajoutez une cuillère à soupe de cognac.

Prenez une cuillère à soupe de ce mélange toutes les demi-heures. Après deux heures, vous devriez vous sentir plus soulagé, la douleur va disparaître mais vous devez continuer la procédure pendant 4 heures, c'est à dire 8 fois. En cas de grand rhume, il est permis de répéter cette thérapie deux fois.

POINTS NOIRS* : *2 astuces de grand-mère*

Que faire contre les points noirs ? Pour lutter contre les points noirs, il existe de très vieux remèdes de grand-mère. Découvrez 2 astuces naturelles pour enfin se débarrasser de l'excès de sébum de la peau.

La pomme de terre

Coupez une pomme de terre non traitée en rondelles. Appliquez directement une rondelle sur vos points noirs tout en massant. A renouveler 2 à 3 fois par jour. Cette astuce permet d'éliminer l'excès de sébum de la peau.

Le citron

Coupez un citron en deux. Prenez un coton tige, puis imbibez-le de jus de citron. Tamponnez les zones à points noirs de votre visage. A faire 2 à 3 fois par jour pendant une semaine.



DES HABITUDES COURANTES QUI NUISENT À VOTRE CŒUR !!



Le cœur est l'organe de base dans votre corps qui peut avoir les pires conséquences s'il faiblit.Vous trouvez ci dessous les habitudes qui sont les plus dommageables pour votre cœur:

-Le sel provoque l'hypertension, augmente notre tension, et, petit à petit, cela devient une bombe à retardement pour votre coeur.

- Le stress et de l'anxiété
- Le manque d'exercice et l'obésité
- Souvenez-vous que manger c'est nous alimenter, offrir à notre corps ce dont il a besoin et ce qui est bon pour lui et éviter les plats préparés industriels
- Ne pas dormir entraîne un déséquilibre hormonal qui touche directement notre cœur, Il est essentiel de dormir entre 7 et 8 heures par nuit.
- N'hésitez pas, arrêter de fumer

Moussaka à la Turque

Ingrédients

- 550g d'aubergines
- 750g d'agneau maigre haché
- 450 g de tomates fraîches coupées
- 1 boîte de 400 g de tomates concassées
- 1 cuil. à soupe de farine
- 1 gros oignon haché
- 3 gousses d'ail finement hachées
- 15 cl d'huile d'olive
- 2 cuil. à soupe d'herbes fraîches hachées
- Sel et poivre noir du moulin

Pour le dessus:

- 20 cl de yaourt nature
- 2 œufs
- 50g de feta émiettée

Préparation

Empilez les aubergines coupées en tranches minces dans une passoire, en saupoudrant chaque couche de sel fin.



Couvrez les aubergines d'une assiette lestée par un poids et laissez dégorger 30 min. Essuyez au papier absorbant.

Chauffez 3 cuillerées à soupe d'huile dans une grande poêle. Faites revenir l'oignon et l'ail sans les colorer. Ajoutez l'agneau et laissez cuire à feu vif, en remuant, jusqu'à ce qu'il soit doré.

Incorporez la farine puis les tomates en conserve, les herbes et l'assaisonnement. Portez à ébullition, baissez le feu et laissez frémir 20 min.

Pendant ce temps, chauffez un peu de l'huile restante dans une grande poêle. Ajoutez autant de tranches d'aubergines que la poêle peut en contenir en une seule couche, et faites-les cuire jusqu'à ce qu'elles soient dorées de chaque côté.

Réservez. Ajoutez de l'huile et faites dorer de même le reste des aubergines.

Préchauffez le four à 180 °C (th. 6). Disposez la moitié des aubergines dans un grand plat à gratin et ajoutez la moitié des tomates fraîches.

Mettez la moitié du hachis de viande et de sauce tomate sur les tranches puis ajoutez le reste des aubergines et le reste des tranches de tomates. Étalez le hachis restant sur les aubergines et les tomates.

Battez le yaourt avec les œufs, ajoutez la feta. Versez le mélange sur la viande et étalez-le de façon uniforme.

Mettez la moussaka au four et faites cuire 35 à 40 min, ou jusqu'à ce qu'elle soit dorée et bouillonnante.

Marbré

Ingrédients:

- 1 pot de yaourt nature
- 2 pots de sucre en poudre
- 1 pot d'huile
- 3 pots de farine
- 3 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- de l'extrait de vanille (ou 1 sachet de sucre vanillé)
- 3 c à s de cacao non sucré pour pâtisserie
- 3 c à s de lait

Les étapes

Mélanger le yaourt, le sucre, l'huile et les œufs.

Battre au batteur électrique pendant 2 minutes.

Ajouter ensuite la farine et la levure chimique.



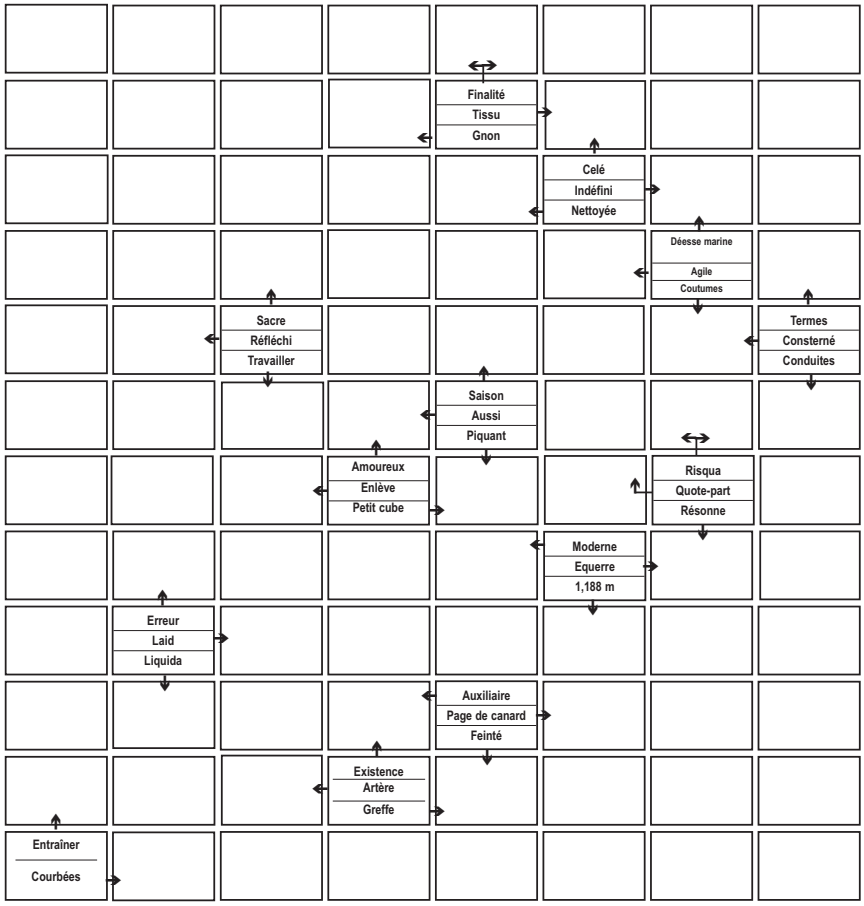
Dans un bol mélanger le lait et le cacao.

Séparer la pâte en deux et ajouter dans une moitié l'extrait de vanille et dans l'autre le mélange cacao.

Verser les 2 pâtes dans un moule à cake en silicone (ou ordinaire) en alternant nature et chocolat.

Enfourner et faire cuire à 180°C pendant 45 minutes.

Mots fléchés n° 1763



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1762

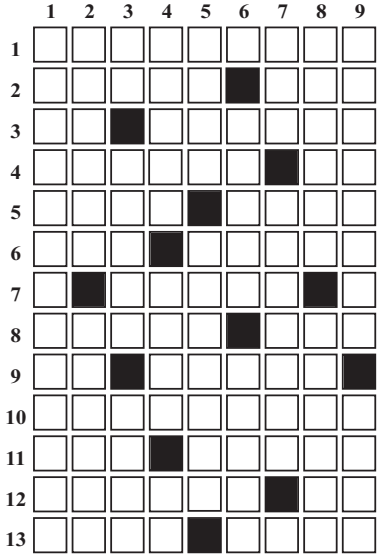
Horizontalement

- GROGNER
FAITE - GO
RIVE - FOU
ALERTE - G
CLE - RUSE
TASSE - PT
IR - ASPE -
ODE - SOCS
N - CHANTA
NOUA - CRI
ES - TUEES
RAMES - SI

Verticalement

- FRACTIONNER
GAILLARD - OSA
RIVEES - ECU - M
OTER - SA - HATE
GE - TRESSA - US
N - FEU - PONCE -
EGO - SPECTRES
ROUGET - SAISI

Mots croisés 9/13 n° 1763



HORIZONTALEMENT

1. Qui manquent d'assurance - 2. Aromatisa - S'adaptera - 3. Pas plus que - Laiteux - 4. Minuscules - Détiens - 5. Voisine du Népal - Chaussure de plage - 6. Sur l'almanach - Impose - 7. Drap de protection - 8. Sorti de sa coquille - Salut romain - 9. Possessif - Point de repère - 10. Messager - 11. Galette vietnamienne - Physicien américain - 12. Ourdie - Notation musicale - 13. Service d'aide urgente - Empressement.

VERTICALEMENT

1. Cris de chevaux - 2. Observant - Elle est utile au chasseur d'images - 3. Tellement - On ne peut mieux - chef religieux musulman - 4. Image divine - Coups en l'air - Transporté - 5. Petite claque - Désarticulé - 6. Mousseux italiens - Echouer - 7. Fleuve vital - Partie du monde - 8. Sélectionnant - Tumeur bénigne - 9. Désinvolture - Variété de prune.

SOLUTION N° 1762

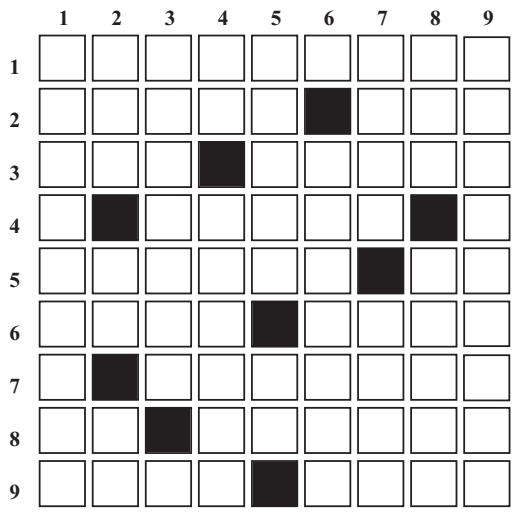
HORIZONTALEMENT

DECHIFFRE
AGRAFEE - B
URUS - TUBE
RE - EMU - OR
ANISE - AIL
DES - TISSU
E - OSSUS - E
SOLE - LOUE
- LEADERS -
BERNE - TUB
IO - CROIRA
ELFE - URES
NEO - STASE

VERTICALEMENT

DAURADES -
BIEN
EGRENE - OLEO-
LE
CRU - ISOLER - FO
HASES - SEANCE -
IF - METS - DER -
S
FETU - IULE - OUT
FEU - ASSORTIRA
R - BOIS - USURES
EBERLUEE - BASE

Mots croisés 9/9 n° 1763



HORIZONTALEMENT

1. Rendues plus importantes - 2. Fléau - Peau-Rouge - 3. Etablissement anglais - Religion - 4. Instrument de musique - 5. Mentionnées - Caesium - 6. Qualifie des sommes à régler - Va - 7. Rentrer - 8. En cet endroit - Valsée - 9. Posa un œil - Plis à la belote.

VERTICALEMENT

1. Prolongement d'une partie principale - 2. Extrait du houx - A quel endroit ? - Dans le temps - 3. Racler du bois - 4. Animal nonchalant - Vert jaunâtre - 5. Produit blanc - Se promène - 6. Accroche - 7. Chaton - Petite baie - 8. Dans l'alphabet grec - Hurler - 9. Moitiés d'année.

SOLUTION N° 1762

HORIZONTALEMENT

RABAISSER
OUEST - ASA
UTE - OPTAS
GO - MUAI - E
EURO - PNEU
ARABLE - PS
U - LIE - OIE
DIALOGUE -
ESSENTIEL

VERTICALEMENT

ROUGEAUDE
AUTOUR - IS
BEE - RALAS
AS - MOBILE
ITOU - LEON
S - PAPE - GT
SATIN - OUI
ESA - EPIEE
RASEURSE - L

Soduku 36

Pour jouer au Soduku

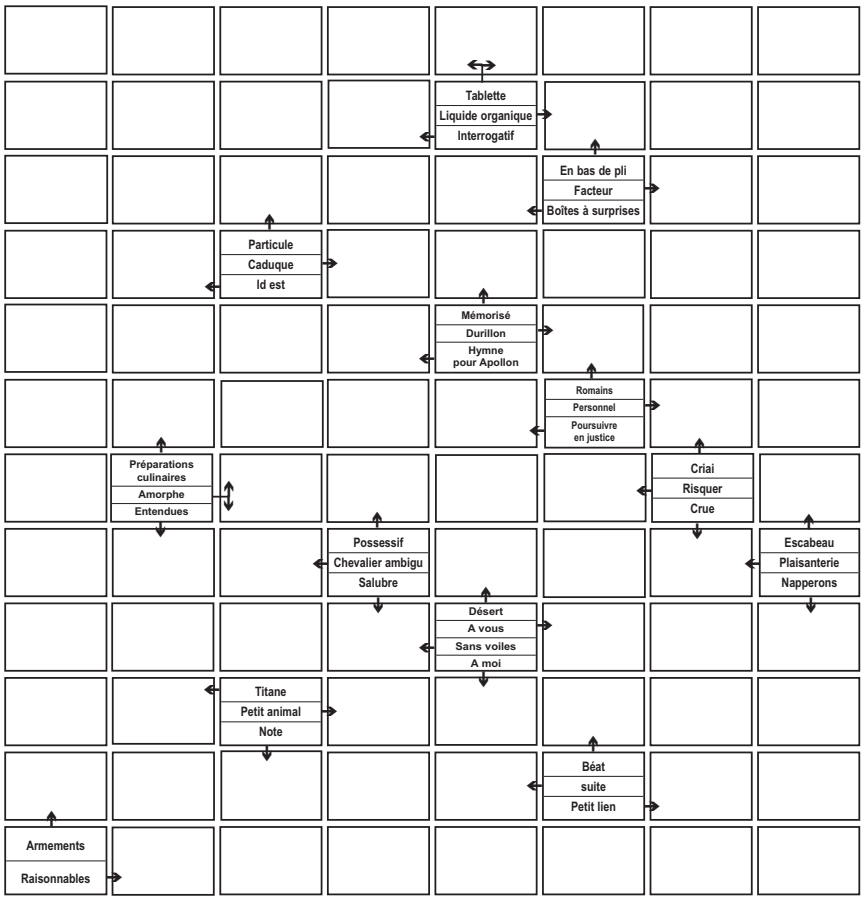
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région. Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4				6	8	1		3
	1					8	2	
			1	3				
	2	1			4		5	
	5		2			4	1	
				1	7			
	4	9					6	
1		3	4	9				2

SOLUTION

4	7	2	6	3	1	8	9	5
9	3	6	8	2	5	7	1	4
8	1	5	4	7	9	2	3	6
1	8	3	7	4	2	6	5	9
6	9	7	1	5	3	4	8	2
2	5	4	9	6	8	1	7	3
3	6	8	5	1	4	9	2	7
5	4	9	2	8	7	3	6	1
7	2	1	3	9	6	5	4	8

Mots fléchés n° 1764



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1763

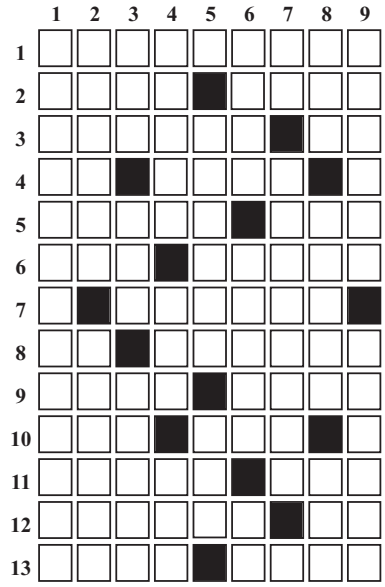
Horizontalement

OBJECTIF
COUP - UNI
CUREE - ON
ALERTE - S
SE - DECU -
ITOU - OSA
OTE - ST - M
NEUVE - TE
N - VILAIN
ETRE - UNE
RUE - ENTE
- ARQUEES

Verticalement

OCCASIONNER -
BOULETTE - TUA
JURE - ŒUVRER
EPERDU - VIE - Q
C - ETE - SEL - EU
TU - ECOT - AUNE
INO - US - TINTE
FINS - AMENEES

Mots croisés 9/13 n° 1764



HORIZONTALEMENT

1. Musiciens - 2. Début de communication - Ville d'Allemagne - 3. Essayer de séduire - Marque d'admiration - 4. La rumeur publique - Respecté - 5. Corrigea - Pli recherché - 6. Indice pour professionnel - Docteurs musulmans - 7. Chaumière - 8. Voie sur berge - Crispation - 9. Saisons - Riche - 10. Grande perche - Unité d'information - 11. Décoloré - Obtint - 12. Activité commerciale - Paru - 13. Adverbe d'intensité - Imites.

VERTICALEMENT

1. Avantageusement - 2. Plaine sud-américaine - Tartiner - 3. Aéronef - Filet à provisions - Niveau - 4. Croquis - Point de saignée du cheval - Possessif - 5. Très étonné - Embouchure - 6. Vieux titre - Nouai - Sur un bristol - 7. Règle à suivre - Caractère permanent et fondamental - 8. Pépinières de pontes - Ratites d'Australie - Sans diversité - 9. Désert - Petits chemins étroits.

SOLUTION N° 1763

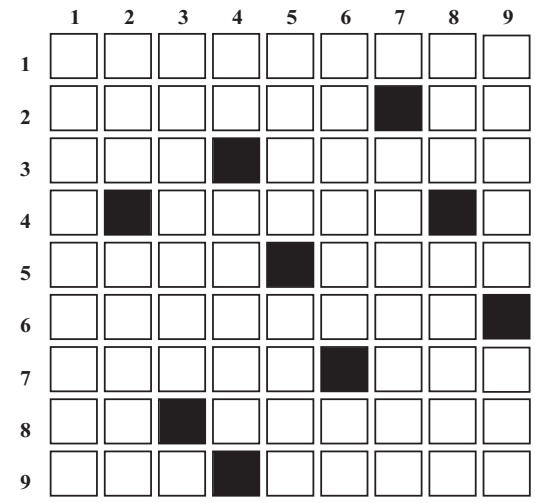
HORIZONTALEMENT

NEM - STERN
TRAMEE - UT
SAMU - RUEE

VERTICALEMENT

HENNISSEMENTS
EPIANT - CAMERA
SI - IDEAL - IMAM
ICONE - LOBS - MU
TAPE -
DESOSSE - A - ASTIS - RATER
NIL - OCANIE - U
TRIANT - VERRUE
SANSGENE - ENTE

Mots croisés 9/9 n° 1764



SOLUTION N°1763

HORIZONTALEMENT

AGRANDIES
PLAIE - UTE
PUB - ISLAM
E - ORGUE - E
NOTEES - CS
DUES - PART
I - REVENIR
CI - DANSEE
ENTA - DERS

VERTICALEMENT

APPENDICE
GLU - OU - IN
RABOTER - T
AI - RESEDA
NEIGE - VA -
D - SUSPEND
IULE - ANSE
ETA - CRIER
SEMESTRES

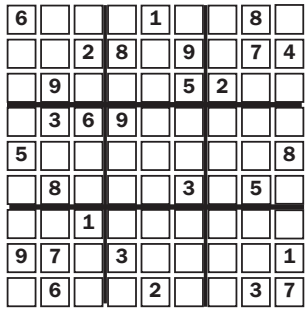
HORIZONTALEMENT

1. Propriétés d'une substance - 2. Désuet - Militaire américain - 3. Mieux que rien - Courageux - 4. Enlève certains parasites - 5. Barbouillé - Lac américain - 6. Œuvres vives - 7. Proche parente - Aride - 8. Possessif - Plus - 9. Préfixe d'égalité - Crasseux.

VERTICALEMENT

1. Alourdi - 2. Point de départ d'un trou - Autrement dit - 3. Outil de maçon - 4. Apprécié le spectacle - Parti d'un ensemble - 5. Pénétré d'un sentiment - Personnes - 6. Balancer - Pulsions - 7. Emballage sous pression - 8. Train rapide - Eau française - 9. Place - Démonstratif.

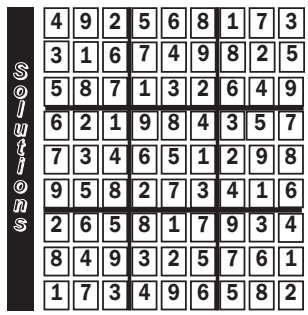
Soduku 37



Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

Solutions



LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Chicago Med



Série avec Colin Donnell, Nick Gehlfuss...

saison 1 épisode 7 Manning, qui vient d'accoucher, attend la visite de ses parents. Connor, Choi et Reese prennent en charge un jeune couple victime d'un accident de la route. Halstead, quant à lui, s'occupe de l'autre personne impliquée, un ex-détenu ayant commis un vol à mains armées un peu plus tôt. Parallèlement, Christy Pierce, une jeune patiente en attente de greffe de moelle osseuse depuis dix ans, est de retour pour être enfin opérée.

21.00 : Borderline



Téléfilm policier - France (2014)

Borderline Willy Blain, chef de la brigade de répression du banditisme, est arrêté à son domicile et placé en garde à vue par la police des polices. Après 25 ans de carrière, il est soupçonné d'association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, vol en réunion et de détournement de scellés. Au cours de son interrogatoire, face à la juge d'instruction Catherine Van Roy, le policier relate les événements en dévoilant la sombre réalité de son métier.

20.55 : Les mystères de l'île



Téléfilm policier - France (2016)

Les mystères de l'île Un corps sans vie est retrouvé dans un zodiac à la dérive entre le fort Boyard et l'île d'Aix. José Chebec, la victime, venait de sortir de prison après avoir purgé une peine de vingt ans pour vol à main armée et homicide. Dépêchée sur place, la capitaine Solène Brach décide de loger sur l'île le temps de son enquête. Elle demande à Vincent Teyssier, le maire de l'île, de l'assister dans ses recherches.

21.00 : Glacé



Série avec Charles Berling, Pascal Greggory...

saison 1 épisode 3 Après la découverte du corps dépecé et émasculé de Pierre Garaudy, un notable de Saint-Martin, Servaz redoute de nouveaux meurtres. Il interroge Hirtmann en cellule mais n'obtient rien de lui. Le policier retourne à Toulouse pour comprendre pourquoi le juge Lemaitre l'a mis sur l'affaire. Servaz et Ziegler en viennent à établir un lien entre le meurtre de Garaudy et les suicides de trois adolescents quinze ans auparavant dans une colonie de vacances, alors gérée par Julien Perrot.

21.00 : Les huit salopards



Western - Américain (2015) - 2h47

Les huit salopards La Guerre de Sécession est finie. Alors que le blizzard menace, le major Marquis Warren embarque à bord d'une diligence qui conduit un de ses collègues, John Ruth et sa prisonnière, Daisy Domergue, qu'il doit convoyer à Red Rock pour qu'elle soit pendue. En chemin, ils embarquent également Chris Mannix, futur shérif de la ville. Mais le temps empire et ils doivent faire halte dans la célèbre mercerie de Minnie. A l'intérieur, l'atmosphère est plutôt étrange.

21.00 : Meurtres à Avignon



Téléfilm policier - France (2015)

Meurtres à Avignon Lors de travaux effectués à la grande bibliothèque pontificale du palais des Papes, des ouvriers tombent par hasard sur une chambre forte, construite pour protéger le pape Benoît XIII. A l'intérieur, ils découvrent le squelette d'une femme. Laurence Ravel, commandante à la PJ d'Avignon, est en charge de l'enquête. Sa nièce, Julie Ravel, commandante à la tête d'une section de criminologie comportementale au 36 quai des Orfèvres, rejoint son équipe le matin même.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	06:03	06:07	06:21	06:06	06:27	06:32	06:35
Dohr	12:35	12:40	12:54	12:45	13:01	13:06	13:09
Açr	15:09	15:15	15:28	15:31	15:37	15:42	15:46
Maghrib	17:31	17:37	17:50	17:53	17:59	18:04	18:08
Icha	18:57	19:02	19:16	19:13	19:24	19:29	19:32

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5678 – MARDI 17 RABIE EL THANI 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	9°
Oran	19°	9°
Constantine	12°	3°
Ouargla	19°	5°

CHINE

Un homme se réveille dans son cercueil pendant les funérailles

UNE FAMILLE originaire d'un petit village du Sichuan, en Chine, a eu une surprise de taille lors des préparatifs des funérailles du père de famille. Alors que la famille organisait la cérémonie, l'homme de 75 ans a frappé de l'intérieur du cercueil, et a demandé à son fils, très étonné, « qu'est-ce qui se passe ? ».
Selon les médias locaux, le septuagénaire était décédé le matin du 8 janvier. Très affaibli à cause d'un cancer de l'œsophage, son fils, Huang Mingquan, avait passé plusieurs jours aux côtés de son père alité, jusqu'au moment où a réalisé qu'il ne respirait plus. Interrogé dans une vidéo de Pear Video, le fils a expliqué que le corps de son père était devenu tout froid qu'il n'avait pas bougé lorsqu'il l'a observé.
Le corps du défunt a ensuite été placé dans un cercueil deux heures plus tard. Toute la famille s'est alors empressée de préparer les funérailles. Vers 5 heures de l'après-midi, Huang Mingquan entend du bruit venant du cercueil de son père, et remarque que le couvercle à bougé de quelques centimètres. La famille réalise alors que le père est toujours vivant, et qu'il tente de leur faire comprendre en cognant avec ses mains et ses jambes. Lorsqu'il est enfin délivré, il aurait déclaré à son fils, très confus, « qu'est-ce qui se passe ? ». La santé de l'homme est aujourd'hui stable, et il toujours capable de communiquer avec ses proches.

DÉCÈS DU JOURNALISTE SUISSE CHARLES-HENRI FAVROD

Un ami de la Révolution algérienne s'en va

Le journaliste, photographe et écrivain suisse, Charles-Henri Favrod, ami de la Révolution algérienne, est décédé hier à l'âge de 89 ans. C'est ce qu'a annoncé sa famille dans un faire-part.



Le défunt, né en 1927, s'est intéressé à l'Algérie depuis 1952, année durant laquelle il réalisa son premier reportage sur la situation en Algérie pour le compte de la Gazette de Lausanne. Il publia, en 1956, une interview de Ferhat Abbas, devenu par la suite, le président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Charles-Henri Favrod, qui a aidé des militants algériens, en Suisse et ailleurs, joua un rôle important dans la prise de contacts en Suisse entre des responsables de la Révolution et les autorités françaises en vue des négociations qui déboucheront sur les accords d'Evian signés le 18 mars 1962. Il a été cité dans plusieurs documentaires comme étant l'un des principaux intermédiaires entre le GPRA et le gouvernement suisse en vue de baliser le terrain aux accord d'Evian. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'Algérie, notamment "La révolution algérienne" et "Le FLN en Algérie", publiés respectivement en 1959 et 1962. "Je dois beaucoup à l'Algérie. C'est elle qui m'a donné une conscience politique", témoigna-t-il. Charles-Henri Favrod était aussi le fondateur du Musée de l'Elysée à Lausanne (Suisse). **S.N**

MONDIAL MILITAIRE 2017

L'Algérie bat l'Allemagne 2-1

LA SÉLECTION algérienne militaire de football a battu son homologue allemande sur le score de 2 buts à 1 (mi-temps: 1-0) lundi à Mascate (Oman) pour le compte de la 1ere journée (groupe B) de la 2e Coupe du monde militaire (15-28 janvier). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abderahmane Meziane (33') et Sofiane Khadir (86') pour l'Algérie, alors que Florian Stahl (62') a marqué pour l'Allemagne.
Lors de la 2e journée prévue mercredi, l'Algérie affrontera l'Iran avant de jouer face à la Corée du Nord vendredi en clôture du 1er tour.Avant le début de la compétition, le sélectionneur national Mohamed Boutadjine a indiqué que son équipe compte "aller le plus loin possible et jouer le titre si l'occasion se présente".
Le groupe A est composé du pays hôte Oman, de la Guinée, du Bahreïn et de la France. La poule C est formée de l'Egypte, de la Pologne, du Canada et de la Syrie. Enfin, l'Irlande, le Mali, le Qatar et les Etats-Unis composent le groupe D. **R.S.**

PUBLICITÉ



Le Jeune Indépendant du 17/01/2017/ ANEP N° 501503